



Un honneur de servir



*Rapport annuel du chef
d'état-major de la Défense
2000 - 2001*

Information sur les personnes — Ressources

Le présent document, ainsi que d'autres renseignements sur les Forces canadiennes, figurent sur le site Web du ministère de la Défense nationale (D-NET), à www.mdn.ca.

Renseignements généraux

Direction général — Affaires publiques
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes, 15th TN
101, prom. du Colonel By
Ottawa (Ont.) K1A 0K2
Téléphone : (613) 995-2534

Vous pouvez également communiquer avec nos bureaux régionaux :

Atlantique

ndpao@canada.com

Adresse postale :

Bureau des affaires publiques
de la Défense nationale
BP 2247, Halifax (N.-É.) B3J 3C9

Adresse — messageries :

1713, Bedford Row, 6^e étage,
Halifax (N.-É.) B3J 3C9
Téléphone : (902) 496-5375
Télécopieur : (902) 496-5250

Prairies

ndpaoCAL@nucleus.com

Adresse — Poste et messageries :

Bureau des affaires publiques
de la Défense nationale
220, 4^e Avenue Sud-Ouest, suite 163,
Calgary (Alb.) T2G 4X3
Téléphone : (403) 974-2822
Télécopieur : (403) 974-2829

Québec

ndpao.mtl@videotron.ca

Adresse — Poste et messageries :

Bureau des affaires publiques
de la Défense nationale
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque Ouest
Tour Ouest, 9^e étage,
Pièce 911, Montreal (Qc) H2Z 1X4
Téléphone : (514) 283-5280
Télécopieur : (514) 283-5351

Colombie-Britannique

ndpao_van@home.com

Adresse — Poste et messageries :

Bureau des affaires publiques
de la Défense nationale
Suite 201, 1090, Pender Ouest,
Vancouver (C.-B.) V6E 2N7
Téléphone : (604) 666-0199
Télécopieur : (604) 666-0156

Ontario

ndpao@interlog.com

Adresse — Poste et messageries :

Bureau des affaires publiques
de la Défense nationale
4900, rue Yonge, 6^e étage
Toronto (Ont.) M2N 6B7
Téléphone : (416) 952-9218 / 1-888-564-8625
Télécopieur : (416) 952-7910

Page couverture	
NCSM <i>Victoria</i>	Soldat inconnu <i>Op Memoria</i>
	Griffon
LAV III	Ranger durant un exercice



Message du Chef d'état-major de la Défense

Je suis heureux de présenter, pour la quatrième année consécutive, mon Rapport annuel sur l'état des Forces canadiennes.

Les hommes et les femmes des Forces canadiennes estiment que c'est un honneur de servir notre pays. Ils savent qu'ils exercent un rôle unique et que les Canadiens et Canadiennes sont fiers de leur travail. Qu'il s'agisse d'établir et de consolider la paix dans les Balkans, de fournir des secours humanitaires, ou de mener des opérations de recherche et de sauvetage au Canada, les membres des Forces canadiennes apportent une contribution marquée à la sécurité et au bien-être des Canadiens et améliorent le sort de milliers de personnes à l'étranger.

Les dix dernières années ont été une période de changements et de transformations profondes pour les Forces canadiennes. Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement afin d'éliminer le déficit, le budget alloué à la défense nationale a été considérablement réduit.

Les Forces ont aussi dû s'adapter au nouveau climat stratégique issue de la fin de la guerre froide, tout en entreprenant un nombre record de missions opérationnelles. Malgré ces défis, les hommes et les

femmes des Forces canadiennes ont continué d'accomplir leur travail avec honneur et fierté et ils ont joué un rôle essentiel dans la reconstruction de l'institution et dans la solidification de ses assises.

Au moment où j'ai assumé mes tâches de Chef d'état-major de la Défense, j'ai fixé un objectif ambitieux pour cette institution, soit de rétablir la fierté — la fierté en nous-mêmes, dans le travail que nous effectuons et dans la façon dont nous le faisons — et de rétablir la confiance mutuelle entre les Forces canadiennes et la population canadienne. Dans ce contexte, mes priorités visaient, notamment, à favoriser et améliorer la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leurs familles, à renforcer le leadership dans les Forces, à améliorer l'éducation, l'instruction et le perfectionnement professionnel des militaires, et à moderniser le programme d'équipement.

Nous avons progressé sur tous les fronts. En effet, nous avons mis en œuvre plus de 300 réformes afin de renforcer le leadership, de moderniser la *Loi sur la défense nationale* et le système de justice militaire, et d'accroître l'ouverture et la transparence. Afin d'améliorer la qualité de vie de nos membres, nous avons mis en œuvre plus de 80 initiatives, incluant une augmentation sensible de la solde et les indemnités versées aux militaires. Pour accroître nos capacités, nous avons fait l'acquisition d'équipement des plus modernes, comme de nouveaux hélicoptères de recherche et sauvetage, les sous-marins de la classe *Victoria*, les nouveaux transports de troupes blindés VBL III et le système tactique de commandement, de contrôle et de communication. De plus, les deux derniers budgets fédéraux témoignent de l'engagement du gouvernement envers les Forces canadiennes, plus de 3 milliards de dollars étant réinvestis dans la défense. Ces fonds nous ont permis de diminuer, dans une certaine mesure, les pressions clés.

Même si les Forces canadiennes se sont dotées d'assises plus solides pour relever les futurs défis en matière de défense, nous ne pouvons pas en rester là. Les principes fondamentaux de la politique canadienne de défense demeurent valables, mais les Forces canadiennes doivent continuer de s'adapter à un monde en perpétuelle transformation. De nouvelles menaces se posent à la paix, à la



Le général J.M.G. Baril,
Chef d'état-major
de la Défense



stabilité et à la sécurité. Les opérations militaires modernes se compliquent, et plusieurs exigent l'imposition de la paix plutôt que le maintien de la paix traditionnel. En raison des demandes croissantes de participation des Forces canadiennes aux opérations internationales, nous maintenons toujours un calendrier d'activités exigeant. Ce rythme opérationnel soutenu a mis les hommes et les femmes des Forces à rude épreuve, et nous avons fait des choix difficiles pour assurer la soutenabilité à long terme des Forces canadiennes. En outre, la révolution dans les affaires militaires et l'introduction de nouvelles technologies transforment la conduite des opérations militaires. Au Canada, les Forces canadiennes ont à relever un défi grandissant en ce qui a trait au recrutement. Nous devons répondre à ce défi en faisant des Forces canadiennes un employeur de choix.

Le plus grand défi maintenant est de maintenir le rythme et de continuer d'aller de l'avant. En termes simples, nous devons veiller à ce que les Forces canadiennes maintiennent la capacité de répondre aux besoins de défense d'aujourd'hui, tout en investissant dans les capacités de défense dont le Canada aura besoin dans les années à venir. Pour y parvenir, nous devons miser sur les capacités indispensables, comme la rapidité d'intervention et l'aptitude à travailler de manière intégrée avec nos alliés et à déployer nos troupes partout dans le monde. Nous devons aussi maximiser les économies et trouver un juste équilibre quant à nos investissements dans les ressources humaines, l'équipement et l'instruction. Notre but ultime reste toutefois le même : veiller à ce que les Forces canadiennes demeurent une force compétente, abordable, plurifonctionnelle et apte au combat.

Les Forces canadiennes comptent parmi les grandes institutions nationales du Canada. Les hommes et les femmes qui servent dans les Forces le font avec une immense fierté. C'est à eux que nous devons les réalisations des dernières années. En dépit des difficultés, leur sens du dévouement, du professionnalisme et du devoir est resté inébranlable. Il ne fait pas de doute que la voie à suivre reste parsemée de défis et que nous prendrons d'autres décisions difficiles. Alors que nous allons de l'avant pour répondre à ces défis, je sais que nous pouvons compter sur ces hommes et ces femmes dévoués. Ils continueront de servir avec honneur et d'apporter une contribution importante au Canada comme à l'étranger.

Général J.M.G. Baril
Le Chef d'état-major de la Défense



Table des matières

Message du Chef d'état-major de la Défense	i
Introduction	1
Partie I : Faire une différence au Canada et à l'étranger	3
<i>Mission et rôles clés</i>	3
<i>Opérations en 2000–2001</i>	4
Opérations internationales	4
Opérations domestiques	5
Partie II : Accroître l'efficacité opérationnelle	9
<i>Accorder la priorité aux gens</i>	10
Qualité de vie	11
Santé	13
Équité en matière d'emploi et diversité	15
<i>Renforcer le leadership à tous les niveaux</i>	16
Développement du leadership	16
Diriger la réforme et le changement culturel	17
Surveillance et examen	17
<i>Améliorer l'éducation et l'instruction</i>	18
L'acquisition des connaissances par l'éducation	18
L'acquisition des compétences par l'instruction	19
<i>Moderniser le programme d'équipement</i>	20
Partie III : Les défis de l'avenir	23
<i>Soutien des opérations</i>	23
<i>Recrutement et maintien à l'effectif</i>	25
<i>Amélioration des capacités opérationnelles</i>	26
Intégration des technologies nouvelles	26
Intervention rapide et capacité de déploiement dans le monde entier	27
Maintenir notre capacité de travailler avec nos alliés	28
Conclusion	31





Annexe A : Opérations des Forces canadiennes 2000–2001	A1
<i>Opérations internationales</i>	<i>A1</i>
<i>Opérations domestiques</i>	<i>A7</i>
Annexe B : Acquisition d'immobilisations	B1
<i>Priorités en matière d'acquisition</i>	<i>B1</i>
<i>Grands projets d'équipement</i>	<i>B3</i>
Annexe C : Le Conseil des Forces armées	C1
Annexe D : Résumé de l'admission de recrues	D1
Annexe E : Termes militaires	E1



Introduction

Le Rapport annuel du Chef d'état-major de la Défense donne au Parlement et à la population canadienne un aperçu de l'état actuel des Forces canadiennes.

Ce rapport est au nombre des initiatives de réforme proposées dans le Rapport de 1997 au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes, plus précisément à la recommandation 65 :

« Faire en sorte que le Chef d'état-major de la Défense présente une fois par an un rapport sur l'état des Forces canadiennes au Comité permanent de la défense nationale et des (...) anciens combattants, au nom du ministre de la Défense nationale. »¹

La **Partie I** décrit brièvement la raison d'être et les rôles clés des Forces canadiennes, ainsi que les principales opérations internationales et nationales de nos Forces en 2000–2001.

On examine à la **Partie II** les progrès accomplis pour rehausser l'efficacité des Forces canadiennes et en consolider les assises, grâce à diverses initiatives propres à améliorer la qualité de vie, la formation et le leadership de notre personnel et à moderniser le programme d'équipement.

Sont décrits à la **Partie III** les principaux défis qu'affrontent les Forces canadiennes alors qu'elles continuent de s'adapter à un monde en transformation.

Les **cinq annexes** du rapport renferment des renseignements supplémentaires sur :

- les opérations des Forces canadiennes au cours de l'année;
- les priorités en matière d'acquisitions et l'état d'avancement des principaux projets d'équipement;
- les dirigeants militaires en chef;
- le recrutement dans les Forces canadiennes;
- les termes militaires.

¹ Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes, page 56, le 25 mars 1997.



Partie I : Faire une différence au Canada et à l'étranger

Les missions opérationnelles sont l'essence et l'esprit même des Forces canadiennes. Pour la grande majorité des militaires, la perspective de participer à des opérations est la raison même pour laquelle ils se joignent aux Forces. Qu'il s'agisse de rétablir la stabilité au Kosovo, d'instaurer un climat de paix en Éthiopie et Érythrée, de mener des activités de recherche et sauvetage au Canada ou de se préparer aux conflits armés en cas de nécessité, les hommes et les femmes des Forces canadiennes apportent une importante contribution à la sécurité et au bien-être de la population canadienne et au sort de milliers de personnes à l'étranger.



Les missions opérationnelles sont l'essence et l'esprit même des Forces canadiennes

C'est ainsi qu'un moment particulièrement émouvant pour des milliers de Canadiens a eu lieu le 6 septembre 2000 à l'occasion de la cérémonie inaugurale de remise de la Médaille canadienne du maintien de la paix. La Médaille canadienne du maintien de la paix a été créée afin de reconnaître la contribution à la paix des civils, des membres des Forces canadiennes, à la retraite ou actifs, de la Gendarmerie royale du Canada et d'autres corps policiers, dans le cadre de missions de paix particulières depuis 1948.

Mission et rôles clés

La mission des Forces canadiennes consiste à défendre le Canada et les intérêts et valeurs de ses citoyens, tout en contribuant à la paix et à la sécurité dans le monde. Pour accomplir cette mission, les Forces doivent pouvoir participer à des opérations et des activités faisant partie de toute la gamme des conflits.

Au Canada, cela veut dire maintenir la capacité de mener des opérations de recherche et de sauvetage, assurer la surveillance et le contrôle de notre territoire, de notre espace aérien et de nos approches maritimes, réaliser des opérations en vue de faire respecter la souveraineté et les intérêts du Canada, collaborer aux secours en cas de catastrophe, seconder les organismes d'exécution des lois et offrir de l'aide au pouvoir civil. Sur la scène internationale, les Forces canadiennes doivent pouvoir faire, au besoin, l'évacuation des Canadiens vivant outre-mer, fournir une aide humanitaire, participer avec les États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord, et mener des opérations de paix et de défense collective de concert avec les membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

De toute évidence, le Canada continue d'être bien servi par les Forces canadiennes qui possèdent les capacités, les ressources humaines et l'équipement requis pour exécuter ces divers rôles et fonctions. Même si aucune menace militaire ne pèse directement sur le Canada, le monde demeure très instable et imprévisible. Comme on a pu le constater durant la guerre du Golfe, et plus récemment au Timor-Oriental et au Kosovo, il reste dans notre intérêt stratégique de maintenir des forces maritimes, terrestres et aériennes aptes au combat qui soient en mesure de défendre le Canada, de participer à la



défense de l'Amérique du Nord et de faire notre part en appuyant la paix et la sécurité dans le monde en collaboration avec nos alliés et la communauté internationale.

Bref, même si les Forces canadiennes doivent continuer de s'adapter à un environnement de défense qui évolue rapidement, la politique de défense demeure valable et continue à servir de cadre approprié aux politiques du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes.

Opérations en 2000–2001

Même si on a réussi en 2000–2001 à établir un rythme opérationnel plus soutenable pour les Forces, la dernière année fut exigeante. Au début de l'année, plus de 4 000 membres des Forces canadiennes étaient affectés à 21 opérations. Ce nombre a diminué graduellement à un peu plus de 2 500 personnes à l'automne. Toutefois, au 31 mars 2001, nos engagements avaient de nouveau augmenté pour atteindre plus de 3 000 personnes affectées à 19 opérations.

Opérations internationales

La plus importante opération du Canada sur la scène internationale demeure sa contribution à la paix et à la stabilité dans les Balkans, où les Forces canadiennes ont affecté plus de 1 800 membres. Bien que cet engagement demeure important, il implique 1 000 membres des Forces canadiennes de moins qu'il y a un an — une réduction qui témoigne de plusieurs développements importants visant à renforcer la capacité du Canada autant que de celle d'autres pays membres de l'OTAN à soutenir les opérations dans les Balkans.

Le premier de ces événements marquants a été la rationalisation des opérations de l'OTAN dans la région. Dans cette optique, le Canada a mis fin aux activités de son groupement tactique au **Kosovo** en juin 2000 afin d'accroître et de concentrer ses forces en **Bosnie-Herzégovine**. Aussi, comme la situation générale de la sécurité dans la région s'est améliorée, le Canada a rappelé les six chasseurs CF-18 qu'il avait déployés à Aviano, en Italie.

Parallèlement, les Forces canadiennes sont allées de l'avant avec le Projet de soutien contractuel, mis en œuvre à compter de mars 2000, dans le cadre duquel elles ont commencé à confier à des entrepreneurs privés certaines fonctions de soutien. Ce projet a eu pour effet de réduire les besoins en personnel de 150 membres des Forces canadiennes, et aidé à alléger la tâche de groupes professionnels de soutien ou spécialisés. Parmi les fonctions exercées en sous-traitance, mentionnons les suivantes : entreposage, transports, gestion du carburant en vrac, entretien de véhicules, services d'alimentation, communications, entretien des camps, alimentation en électricité et en eau potable, gestion des déchets, gestion des installations, services d'incendie et protection de l'environnement.

Changement digne de mention, les Forces canadiennes ont aussi assumé des responsabilités de leadership accrues au sein de la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. Dans le cadre plus vaste du processus de rationalisation dans les Balkans, le Canada partage maintenant avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas le commandement de la Division multinationale (sud-ouest). En septembre 2000, le major-général R.J. Hillier des Forces canadiennes en a pris le commandement pour un mandat d'un an, avec la responsabilité de quelque 6 250 militaires.

Une fois réduit notre engagement d'ensemble dans les Balkans, les Forces canadiennes ont pu accepter de soutenir une nouvelle mission en Afrique. À compter de décembre 2000, nous avons



déployé un groupe-compagnie d'infanterie et des éléments nationaux de commandement et de soutien dans le cadre de la collaboration du Canada et des Pays-Bas à la Mission des Nations Unies en **Éthiopie et Érythrée**, chargée de surveiller les accords de paix entre ces deux pays. L'apport du Canada et des Pays-Bas fait partie du premier déploiement de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA). Environ 450 membres des Forces canadiennes sont affectés à la Force opérationnelle en Afrique orientale.

Nous avons aussi maintenu notre contribution à la Force navale permanente de l'Atlantique de l'OTAN (**STANAVFORLANT**), la force navale de réaction immédiate de l'OTAN. Le Canada a toujours eu l'habitude d'y affecter un navire en permanence. L'an dernier, les NCSM *Fredericton*, *Halifax* et *Preserver* ont servi aux côtés de la STANAVFORLANT.



Les Forces canadiennes apportent une importante contribution à la STANAVFORLANT.

Les Forces canadiennes ont aussi déployé trois navires — les NCSM *Calgary*, *Winnipeg* et *Charlottetown* — dans le **golfe Arabo-Persique** afin de participer aux mesures prises par la communauté internationale pour surveiller et faire exécuter les sanctions de l'ONU à l'égard de l'importation et de l'exportation de produits de l'Iraq. Ces déploiements sont aussi importants du fait qu'ils aident la Marine à maintenir l'interopérabilité avec ses principaux alliés. Deux des navires canadiens ont été intégrés totalement aux groupements aéronavals de la marine américaine durant leurs déplacements dans la région.

Enfin, les Forces canadiennes ont continué de jouer un rôle important pour la promotion et l'entretien des **relations internationales** du Canada. Il y a eu encore cette année des escales portuaires, l'appui aux ambassades du Canada et des exercices multinationaux d'entraînement. Les Forces canadiennes ont aussi pris part à 38 **opérations** multinationales de **contrôle des armements** (et dirigé neuf d'entre elles), poursuivi leur travail pour respecter les obligations du Canada en vertu d'une gamme de traités et d'accords de contrôle des armements et maintenu leur sérieux et fructueux engagement dans de nombreuses activités de contrôle des armements.

Opérations domestiques

En 2000–2001, il n'y a eu aucune opération domestique d'envergure similaire à l'opération *Récupération*, entreprise suite à la tempête de verglas de 1998. Toutefois, les Forces canadiennes ont poursuivi leurs activités dans les secteurs de la recherche et du sauvetage et de la surveillance et du contrôle de l'espace aérien et des approches maritimes du Canada, et appuyé d'autres ministères. Les membres des Forces ont aussi aidé les autorités nationales à la suite de la tornade qui a frappé **Pine Lake**², en **Alberta**, en juillet 2000.

² Le 15 juillet 2000, suite à une demande de la Province de l'Alberta, des membres de la Force régulière et de la Réserve ont été déployés et ont pris part à des recherches terrestres et maritimes et y ont apporté du secours. Des membres de l'Unité d'intervention immédiate du 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada et des Forces maritimes du Pacifique (FMAR(P)), de même que des réservistes du 41^e Groupe-brigade du Canada (Réserve) ont pris part à l'opération.



Deux opérations domestiques dignes de mention ont eu lieu en 2000–2001 : l'**opération Mégaphone** et l'**opération Northern Denial**.

L'**opération Mégaphone** a été exécutée en mer afin de récupérer du navire commercial GTS *Katie* de l'équipement militaire utilisé au Kosovo, ainsi qu'un détachement de sécurité formé de trois membres des Forces canadiennes. La situation découlait d'un différend entre deux sous-traitants, dont un était le propriétaire du GTS *Katie*. L'opération *Mégaphone* a fait intervenir le NCSM *Athabaskan*, le NCSM *Montréal*, deux hélicoptères *Sea King*, un hélicoptère *Labrador* et un patrouilleur maritime *Aurora*. Elle n'a été lancée qu'après avoir épuisé toutes les solutions négociées possibles. Pendant la durée de l'opération *Mégaphone*, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont maintenu une consultation et une coordination étroites avec plusieurs ministères, dont le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Justice et le ministère des Pêches et Océans.



Un membre de l'équipe d'abordage est déposé sur le pont du GTS *Katie* pendant l'opération MEGAPHONE.

Le Canada a participé à l'**opération Northern Denial** en exécution de ses responsabilités découlant de l'**Accord du NORAD**. En réaction à des activités à grand rayon d'action menées par les Russes dans le Nord de la Russie et dans l'Arctique, le Canada et les États-Unis ont déployé des avions de chasse et de soutien dans le Nord du Canada et en Alaska. Le 4^e Escadre Cold Lake et le 17^e Escadre Winnipeg y ont participé en envoyant trois chasseurs CF-18, un avion-citerne ravitailleur *Hercules* et une centaine de personnes à l'emplacement avancé d'opérations situé à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'opération *Northern Denial* a permis de montrer la capacité et la volonté du NORAD d'assurer la souveraineté aérienne de l'Amérique du Nord.

Au cours de la dernière année, les Forces canadiennes ont également participé à une des cérémonies les plus importantes depuis la Seconde Guerre mondiale. L'**opération Memoria** a vu le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes joindre leurs efforts à ceux de la population canadienne en vue de rapatrier le Soldat inconnu. La dépouille du Soldat inconnu, qui avait été enterrée à Vimy, France, lors de la Première Guerre mondiale, a été remise à une escorte militaire canadienne qui l'a rapatriée à Ottawa. Les membres des Forces canadiennes ont également participé aux cérémonies entourant le repos de la dépouille en chapelle ardente, ainsi qu'à la cérémonie tenue au Monument commémoratif de guerre du Canada, le 28 mai 2000. En tout, près de 1 500 officiers et membres du rang de la Force régulière et de la Réserve des Forces canadiennes, ainsi que des cadets, ont participé aux différentes cérémonies.

Les Forces canadiennes ont aussi entrepris au cours de l'année une vaste gamme d'engagements de routine pour favoriser la sécurité de tous les Canadiens. En 2000–2001, ces activités étaient notamment les suivantes :

- l'engagement de 155 jours-navires et de plus de 1 800 heures de vol de patrouilleurs maritimes à l'appui de la **souveraineté canadienne** et des programmes d'autres ministères visant entre autres l'application des lois, la préservation de l'environnement et la protection des zones de pêche.



- la coordination des interventions en réponse à 8 242 incidents de **recherche et sauvetage** aéronautiques, maritimes et humanitaires³. Les efforts déployés par plus de 700 membres des Forces canadiennes, à l'aide d'une vaste gamme de ressources militaires dont des avions et des navires, ont permis de sauver la vie de 5 595 personnes.
- le déploiement de deux appareils *Aurora* de la BFC Comox à l'appui d'une cruciale **opération de surveillance des filets dérivants**⁴ réalisée en collaboration avec le ministère des Pêches et Océans afin de scruter le Pacifique Nord à la recherche de navires de pêche utilisant des filets interdits.
- le maintien d'une stricte **surveillance environnementale**⁵ des littoraux du Canada. Un prix de reconnaissance d'Environnement Canada a d'ailleurs été décerné à la 14^e Escadre Greenwood à cet effet.
- un appui aérien et terrestre croissant au Programme d'éradication de la marijuana de la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre d'**opérations de surveillance et d'interdiction antidrogue**⁶ et l'augmentation en conséquence des saisies de substances réglementées.

³ Les Forces canadiennes sont un élément indispensable du Programme national de recherche et sauvetage (SAR), car elles veillent à la prestation de services aéronautiques, au bon fonctionnement du système SAR aéronautique et maritime qu'elles entretiennent en collaboration avec la Garde côtière canadienne et aux centres de coordination des opérations de sauvetage. Le fait que le Canada soit doté de l'un des programmes SAR les plus efficaces au monde, vu nos grandes zones de responsabilité océaniques, notre relief accidenté et notre climat parfois inhospitalier, témoigne de la grande compétence de nos équipes SAR.

⁴ L'Assemblée générale des Nations Unies a interdit en 1991 la pêche aux filets dérivants en haute mer au-delà de la zone économique exclusive de tout pays parce qu'elle pourrait être nuisible aux stocks de poisson et aux animaux marins. La principale préoccupation du Canada réside dans les dommages que subissent les stocks de saumon. À l'automne, les bancs de saumon se rapprochent des côtes avant de se diriger en amont pour frayer; au printemps, ils se tiennent dans leurs zones d'alimentation en haute mer et constituent une cible parfaite pour les pêcheurs aux filets dérivants. Selon le ministère des Pêches et Océans Canada, un navire moyen qui utilise les filets dérivants peut recueillir jusqu'à une demi-tonne de poisson par jour. Des oiseaux et des mammifères marins peuvent aussi se prendre dans ces filets, et les pêcheurs les rejettent. L'emploi des filets dérivants pose une menace au moyen de subsistance des pêcheurs canadiens.

⁵ Selon Environnement Canada, la Force aérienne dépose chaque année plus de 85 p. 100 de tous les rapports d'incident de violation des règlements contre la pollution au Canada. Les équipages aériens des deux côtes surveillent sans relâche les navires qui pourraient rejeter illégalement en mer des polluants, comme des eaux de cale ou du combustible de soute, qui détruisent la faune et la flore marine du Canada.

⁶ Les Forces canadiennes aident régulièrement la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à mener à bien des missions de lutte antidrogue. Nous participons aussi à un certain nombre d'opérations de surveillance, de suivi et d'appréhension de trafiquants de drogues et d'autres contrevenants. Au cours des trois dernières années, nous avons aidé la GRC à empêcher le trafic au Canada de l'équivalent de près de 400 millions de dollars en substances illégales.



- par le biais des **Rangers canadiens** et des **Rangers juniors canadiens**⁷, le maintien d'une présence visible dans le Nord du Canada, ce qui procure une aide précieuse aux habitants de l'Arctique et de la région subarctique. L'expansion des deux programmes annoncée en 2000 renforcera cette présence.

Se reporter à l'**annexe A** pour la liste complète des opérations menées par les Forces canadiennes en 2000–2001.

⁷ Le 1^{er} mai 2000, un incendie a détruit la centrale électrique de Sanikiluaq, dans les îles Belcher au Nunavut, et privé la municipalité d'électricité pendant plusieurs jours. La patrouille des Rangers juniors canadiens (RJC) s'est alors avérée d'une aide inestimable pour le rétablissement des services dans cette petite collectivité. Les membres des Rangers juniors ont rendu d'innombrables services, de manière à témoigner de la valeur incontestable du programme et à se mériter la reconnaissance de toute la communauté.



Partie II : Accroître l'efficacité opérationnelle

La dernière décennie s'est avérée une importante période de transformation pour les Forces canadiennes. Au début des années 1990, la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide ont modifié le contexte de la sécurité, ce qui nous a forcé à faire un examen approfondi de notre façon de mener nos opérations. Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement en vue d'éliminer le déficit, le personnel et les ressources des Forces canadiennes ont fait l'objet de fortes compressions. De plus, au cours des dix dernières années, le Canada a été sollicité comme jamais auparavant pour participer à des opérations de paix internationales. De l'Europe à l'Asie, en passant par l'Afrique et l'Amérique latine, ainsi qu'au Canada, les Forces canadiennes se sont déployées plus de 65 fois depuis 1989. Au pays, les Forces canadiennes ont été appelées à intervenir dans trois grandes catastrophes en trois ans : lors des inondations qui ont ravagé le Québec et le Manitoba en 1996 et 1997, et lors de la tempête de verglas de 1998. Lorsque le rythme opérationnel élevé qui s'est ensuivi est devenu plus difficile à gérer, il nous a fallu faire des choix difficiles.

Quand j'ai été nommé Chef d'état-major de la Défense, à l'automne de 1997, j'ai établi un ambitieux programme de changement visant à accroître l'efficacité des Forces et à relever ces défis. Mes priorités à titre de Chef d'état-major de la Défense étaient les suivantes :

- **favoriser et améliorer la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leurs familles;**
- **renforcer le leadership dans les Forces canadiennes;**
- **améliorer l'éducation, la formation et le perfectionnement professionnel des militaires;**
- **moderniser le programme d'équipement.**

Au cours de la dernière année, nous avons continué de réaliser des progrès dans tous ces domaines. Dans le but d'améliorer la qualité de vie des membres des Forces canadiennes, nous avons rétabli la comparabilité de leur rémunération avec celle de leurs homologues de la fonction publique. Dans le cadre de l'initiative Rx2000, nous avons lancé de vigoureuses réformes dans le domaine de la santé. Aussi, sur le plan de l'intégration des femmes, nous avons franchi un jalon important en leur ouvrant le service sous-marinier.

En vue de renforcer le leadership à tous les niveaux, nous allons de l'avant avec la mise en œuvre d'un programme de perfectionnement professionnel exhaustif à l'intention de nos officiers. Nous sommes également en train d'élaborer un programme semblable pour les militaires du rang. Tout au long de l'année, nos divers mécanismes de surveillance ont continué de jouer un rôle essentiel en favorisant la transparence et la responsabilisation dans l'ensemble de l'organisation.



Des membres des Forces canadiennes arrivent en Érythrée pour participer à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée.

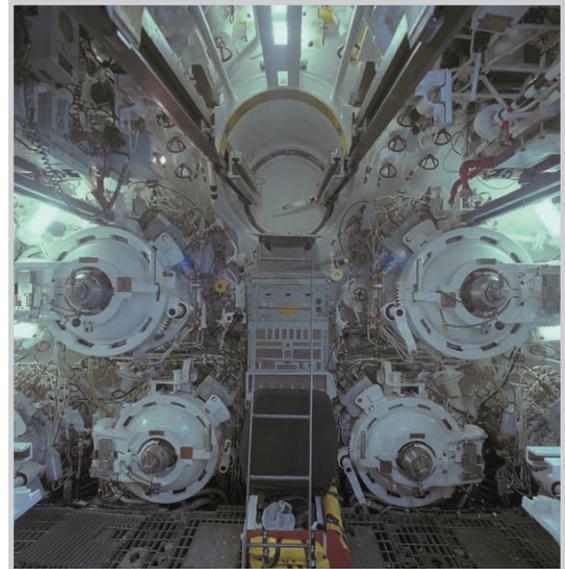


Diverses initiatives ont également été mises sur pied dans le but d'améliorer l'éducation et l'instruction. Reconnaisant l'importance de plus en plus grande de l'espace, nous procédons à l'ajout d'un programme de maîtrise en sciences spatiales au Collège militaire royal du Canada.

Nous avons aussi fait des progrès dans l'accroissement des capacités des Forces canadiennes. En effet, en août 2000, le gouvernement a lancé le processus d'acquisition afin de remplacer notre flotte vieillissante d'hélicoptères *Sea King* et, en octobre 2000, la Marine canadienne a accepté le premier des quatre sous-marins de la classe *Victoria*, dont nous avons fait l'acquisition. Pendant l'année, les soldats canadiens ont reçu de nouveaux articles d'habillement et d'équipement personnel dans le cadre de notre projet *Habillez le soldat*.

En dernière analyse, l'efficacité opérationnelle d'une force militaire réside dans sa capacité de prendre soin de son personnel, d'assurer un leadership solide à tous les niveaux, d'investir dans l'éducation et l'instruction et de veiller à ce que les membres de son personnel disposent des outils nécessaires pour exécuter leur travail. Au cours des dernières années, les Forces canadiennes ont réalisé d'importants progrès dans tous ces domaines. De plus, nous disposons dorénavant d'une assise plus solide pour relever les défis que l'avenir réserve à la Défense. Tous ces progrès, c'est aux hommes et aux femmes des Forces que nous les devons.

Les paragraphes suivants décrivent plus en détail les réalisations que nous avons accomplies dans ces domaines prioritaires au cours de l'année qui vient de s'écouler.



La salle des torpilles d'un des nouveaux sous-marins de la classe *Victoria*.

Accorder la priorité aux gens

Les membres des Forces canadiennes s'engagent dans les Forces animés d'un sens du devoir et de l'honneur. Ils veulent servir leur pays et le caractère particulier de leur travail leur inspire une grande



Un père et son fils se retrouvent après des mois de séparation.

fierté. Cependant, les Forces canadiennes imposent des exigences et des responsabilités spéciales à leur personnel. Les militaires sont souvent éloignés de leur famille et de leurs amis pendant de longues périodes. Ils font de longues heures de travail dans des climats rigoureux, subissent des privations physiques et, en définitive, risquent leur vie. Dans ce contexte, le Canada et les hommes et les femmes des Forces canadiennes sont liés par un contrat social unique. Exprimé simplement, cela veut dire qu'en échange de leurs services, nous acceptons de leur offrir, ainsi qu'à leurs familles, un soutien approprié. Si nous ne nous occupons pas d'abord de notre personnel, celui-ci ne pourra pas en retour servir la nation.



Nous devons en tout temps accorder la priorité aux nombreuses dimensions du défi des ressources humaines et à améliorer la qualité de vie des membres de notre personnel. À cet égard, une réalisation phare fut l'élaboration, la conception et la mise en œuvre du Plan des ressources humaines à long terme de la Défense (PRHLT). Avec le PRHLT, les défis en matière de ressources humaines sont analysés de manière intégrée afin de permettre l'élaboration et la mise en œuvre de solutions stratégiques coordonnées. De cette façon, tous les paliers de la direction peuvent se pencher sur les problèmes de ressources humaines, qui reçoivent ainsi une attention organisationnelle en terme de responsabilisation et de gestion des ressources. Le PRHLT est aligné sur d'autres plans d'immobilisations à long terme et stratégies, notamment la *Stratégie 2020*, et se fonde sur six thèmes principaux : recrutement, maintien à l'effectif, soins de santé, perfectionnement professionnel, systèmes de ressources humaines et communication.

Qualité de vie⁸

Le Programme de qualité de vie a été mis sur pied en 1998, après la publication d'un rapport du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants (CPDNAC). Conçu dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des membres des Forces canadiennes et de leurs familles, le programme a donné lieu à d'importantes améliorations sur le plan de la solde et des indemnités, du logement et du soutien aux familles des militaires, aux militaires blessés et aux membres des Forces canadiennes à la retraite, ainsi qu'aux anciens combattants.

Nous avons franchi une étape importante en mars 2001 quand bon nombre de membres des Forces canadiennes ont touché des augmentations de solde et obtenu des rajustements rétroactifs jusqu'en 1999. Ainsi, la solde des militaires est maintenant entièrement comparable aux salaires de leurs homologues de la fonction publique.

Les modifications de la *Loi sur les pensions* qui sont entrées en vigueur le 27 octobre 2000 ont immédiatement aidé environ 1 200 membres des Forces canadiennes affectés par des incapacités permanentes liées au service qui n'ont pas été causées dans une zone de service spécial. Les membres des Forces canadiennes à la retraite souffrant d'incapacités permanentes liées au service touchent maintenant des pensions versées par Anciens Combattants Canada depuis le 27 octobre 2000, ou depuis la date où ils en ont fait la demande, selon la plus récente des deux dates.

La plupart des membres des Forces canadiennes qui habitent dans les villes canadiennes où le coût de la vie est supérieur au coût de la vie moyen des Forces canadiennes touchent maintenant une compensation appelée « indemnité de vie chère d'affectation ». Un nouveau règlement sur le congé parental et les indemnités a fait passer le congé parental de 10 à 26 semaines et ont assuré le versement de 93 p. 100 de la solde pour une période ne dépassant pas douze semaines. En outre, dans le cadre de l'examen du système de rémunération globale des membres des Forces, nous avons autorisé l'attribution d'un grade intérimaire même aux titulaires de postes à l'extérieur des théâtres opérationnels.

Dans le but d'améliorer le soutien accordé à nos membres et à leurs familles, nous avons également augmenté l'allocation de voyage pour raisons familiales de sorte que les familles puissent être réunies

⁸ Pour vous renseigner davantage sur la qualité de vie, rendez-vous à l'adresse Internet : www.dnd.ca/qol



dans les moments d'urgence personnelle. Le programme d'aide pour obligations familiales offre maintenant une aide financière pour les frais supplémentaires de garde d'enfants que doivent payer les membres des Forces, lorsqu'ils doivent se rendre à l'extérieur pour leur travail. De plus, nous avons amélioré la capacité des membres de notre personnel déployés de rester en contact avec leurs familles en leur fournissant le service Internet et l'accès au courrier électronique. Ce service est maintenant offert couramment et permet aux membres des Forces de communiquer avec leurs êtres chers. Il fait dorénavant partie de la planification régulière de la bande passante de communications lors des déploiements.

Voici d'autres initiatives d'indemnisation actuellement à l'étude :

- examen de la méthodologie de rémunération des militaires et formation du Comité d'examen de la rémunération militaire, un groupe de surveillance de la solde indépendant;
- l'expansion du Programme de congé parental et d'indemnités en vue de prolonger le versement des prestations parentales et de maternité combinées jusqu'à concurrence de 52 semaines, en harmonie avec le programme national;
- la mise sur pied d'un Programme d'éducation au déménagement qui aidera les membres des Forces et leurs familles à planifier leurs déménagements et à réduire les bouleversements qui sont souvent inhérents aux déménagements.

Dans son rapport, le CPDNAC a également recommandé l'amélioration des logements réservés aux membres des Forces canadiennes et à leurs familles. En 2000, l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) a reçu 50 millions de dollars supplémentaires afin de réparer des logements familiaux (LF) pour des raisons de santé et de sécurité. Aussi, l'ALFC est en train d'élaborer un Plan principal d'application à long terme basé sur les besoins en matière de logements militaires et sur le marché de l'habitation du secteur privé. Ce plan permettra de liquider, de rénover et, au besoin, de remplacer les LF de façon ordonnée.

Nous prenons également des mesures en vue d'améliorer les conditions de service des réservistes. Comme ils constituent une composante à temps partiel des Forces canadiennes, les réservistes n'ont pas droit à un régime de pension. L'examen des mécanismes de pension des membres de la Réserve était prévu dans le cadre du Projet d'examen de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. Les deux premières phases du projet du Régime de pension de la Force de réserve, c'est-à-dire l'étude de faisabilité et l'élaboration des options, ont été exécutées cette année. L'équipe du projet est actuellement en train d'élaborer le régime de pension le plus approprié et elle entreprendra la phase de mise en œuvre dès qu'elle aura obtenu l'approbation législative nécessaire.

L'expertise et les capacités de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC) dans l'exécution des programmes et des services de soutien a également des retombées positives sur la qualité de vie des membres des Forces canadiennes. L'ASPFC offre aux membres des Forces et à leurs familles l'accès à des installations de vente au détail et à des services financiers. De plus, l'ASPFC exécute une vaste gamme de programmes de soutien du personnel, y compris sur le plan de la condition physique, des loisirs et des services aux familles des militaires.

Comme le bureau du projet de la Qualité de vie termine son travail en 2001, nous établissons une organisation permanente, soit la Direction de la qualité de vie, qui se chargera d'assurer que les initiatives de qualité de vie sont maintenues et, ce qui est plus important, verra à les intégrer au cadre de gestion de l'ensemble des Forces canadiennes.



Santé

Fournir des soins de santé adéquats aux membres des Forces canadiennes constitue une autre clause du contrat social qui lie le Canada et ses forces armées⁹. La *Loi canadienne sur la santé* exclut les membres des Forces canadiennes des régimes provinciaux d'assurance-santé. Par conséquent, il incombe aux Forces canadiennes de veiller à ce que tous les membres des Forces canadiennes en service à temps plein au Canada et à l'étranger puissent recevoir tous les soins médicaux et dentaires dont ils ont besoin.

Lorsqu'un membre des Forces canadiennes ayant quitté le pays pour prendre part à un déploiement opérationnel éprouve des problèmes de santé à son retour, les Forces canadiennes doivent faire tout en leur pouvoir pour l'aider à recouvrer la santé, quelle que soit la cause de ses maux. Afin de diriger les efforts que nous déployons en vue d'améliorer et de réformer la qualité des soins de santé, nous avons placé toutes les ressources de soins de santé sous le commandement du Directeur général des Services de santé (DGSS), qui est responsable des normes, de la doctrine et des politiques en matière de santé et de la gestion des programmes de santé des Forces canadiennes.



Fournir des soins de santé adéquats aux membres des Forces canadiennes, au pays et à l'étranger, demeure une de nos grandes priorités.

D'importantes réformes des soins de santé ont été lancées dans le cadre de l'initiative **Rx2000**. Cette initiative vise à combler les diverses lacunes sur le plan des soins de santé relevées dans le Rapport d'examen du service de santé des Forces canadiennes présenté par le Chef — Service d'examen, dans le rapport de la Commission d'enquête sur la Croatie, dans le rapport McLellan, dans le rapport de Lowell Thomas et dans le rapport sur la qualité de vie publié par le CPDNAC. Le projet Rx2000 met l'accent sur une structure efficace de responsabilité; la prestation de services de soins de santé complets et uniformisés, dans des domaines tels que la médecine préventive, la médecine du travail; la médecine de l'environnement et la médecine industrielle; ainsi que la promotion de la santé, au pays et à l'étranger. Nous nous occupons également du recrutement, du maintien à l'effectif et du soutien de spécialistes de la santé compétents.

Dans le but d'améliorer la communication avec tous les membres des Forces et de les informer des nombreuses initiatives actuellement en cours dans le domaine de la santé, les Services de santé des Forces canadiennes ont lancé une série d'exposés et de périodes de questions. Les exposés porteront notamment sur la sélection préalable au déploiement, l'analyse environnementale préalable au déploiement, les soins de santé pendant le déploiement, les services de santé post-déploiement, les questions de santé courantes et les responsabilités du patient et du médecin.

Lors des déploiements, les membres des Forces canadiennes sont exposés à des conditions particulières qui peuvent avoir des répercussions sur leur santé. Nous procédons dorénavant à des

⁹ Pour vous renseigner davantage sur les initiatives en vigueur dans les Forces canadiennes dans le domaine de la santé, rendez-vous à l'adresse Internet : www.dnd.ca/hr/cfhs



évaluations environnementales avant toute nouvelle mission à l'étranger. En outre, afin de protéger nos troupes contre les maladies rares et souvent fatales, nous devons parfois prendre certaines mesures, comme l'administration de médicaments et de vaccins prophylactiques. Étant donné qu'un bon nombre de ces médicaments et vaccins sont en très faible demande au pays, leur distribution n'est pas autorisée sur le marché canadien. Cela se produit même si ces médicaments et vaccins soient parfois utilisés depuis longtemps sans danger dans d'autres pays.

Lorsqu'il administre des médicaments non homologués aux membres des Forces canadiennes, le ministère de la Défense nationale observe des procédures strictes prescrites par Santé Canada sous le Programme d'accès spécial (PAS), en collaboration avec les fabricants de médicaments. Aussi, le ministère de la Défense nationale vient de créer un Bureau de la réglementation pour assurer la liaison avec Santé Canada et garantir un contrôle approprié des produits obtenus par l'entremise du PAS de Santé Canada. De plus, pour accroître la conformité aux exigences de Santé Canada en matière de médicaments non homologués, le Ministère a entrepris les démarches suivantes :

- Publication d'une directive sur les exigences liées aux activités et à la déclaration de médicaments non homologués et à l'établissement de rapports, en juillet 1999. Un Ordre du Service de santé des Forces canadiennes sur ce sujet est en voie d'élaboration;
- mise en place d'une base de données sur tous les médicaments non homologués qui sont administrés à du personnel du Ministère, comprenant le nom, la date d'administration, l'usage et les effets indésirables signalés (en cours);
- diffusion de fiches de renseignements concernant les médicaments non homologués à l'intention des patients et des dispensateurs de soins de santé sur le site intranet du Service de santé des Forces canadiennes (en cours).

Bien que ces initiatives soient bien avancées, les Services de santé des Forces canadiennes demeurent confrontés à des défis de taille. En effet, dans la foulée des mesures de réduction des effectifs appliquées dans l'ensemble des Forces, tous les hôpitaux militaires ont fermé leurs portes au cours des 10 dernières années. Ces fermetures ont entraîné une baisse continue du nombre de professionnels de la santé en uniforme. Le rythme opérationnel élevé avec lequel doivent composer les Forces canadiennes depuis quelques années exerce des pressions toujours plus fortes sur notre personnel médical. Afin d'appuyer ces opérations, nous avons déployé plus de membres du personnel médical. Il reste donc au pays moins de médecins pour prodiguer les soins de santé nécessaires. De plus, les professionnels de la santé militaires manquent généralement de temps pour suivre des cours dans le domaine de la santé, pour améliorer leurs compétences et participer à d'autres programmes de perfectionnement professionnel.

Le taux d'attrition chez les médecins des Forces canadiennes est beaucoup plus élevé que dans la plupart des forces armées comparables, et il nous manque actuellement 33 p. 100 des médecins militaires dont nous avons besoin. Cette situation a des effets négatifs sur les soins de santé que nous offrons à notre personnel, ce qui nous amène à recourir de plus en plus aux services de santé publics, qui sont déjà surchargés.

Dans le but de combler cette pénurie et d'attirer dans nos rangs des médecins qualifiés, nous avons augmenté considérablement la prime au recrutement que nous versons aux médecins qualifiés et nous songeons actuellement à une certaine forme de rémunération et de conditions de service en vue d'attirer des étudiants en médecine pendant leurs dernières années d'études et de résidence.



Équité en matière d'emploi et diversité

Les Forces canadiennes doivent refléter la société qu'elles servent. De plus, alors que nous devons relever un grand défi en matière de recrutement, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser de côté certains groupes de la population canadienne. L'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes dépend de notre aptitude à exploiter les compétences et les forces de tous les Canadiens et les Canadiennes, sans distinction d'origine ethnique ou de sexe. Exprimé simplement, cela veut dire que nous devons recruter et conserver dans nos rangs les hommes et les femmes les meilleurs et les plus brillants qu'il y ait au Canada.

Les Forces canadiennes demeurent un chef de file mondial sur le plan de l'intégration des femmes. En fait, en terme de pourcentage de l'effectif en activité des forces armées qui sont des femmes, le Canada se classe au deuxième rang, après les États-Unis. Nous avons franchi une étape importante dans ce domaine avec l'acquisition des sous-marins de la classe *Victoria*. En mars 2001, le service sous-marinier a été ouvert aux femmes, faisant ainsi tomber la dernière barrière d'emploi à laquelle se heurtaient les femmes dans les Forces canadiennes.

Le Plan d'équité en matière d'emploi des Forces canadiennes demeure un agent de changement essentiel. Il fixe des objectifs en matière de recrutement pour les minorités visibles, les Autochtones et les femmes, et ce sans compromettre les principes du mérite ou l'efficacité opérationnelle des Forces. Tout au long de l'année, nous avons continué de consacrer des ressources considérables à la création d'une force militaire plus diversifiée et plus représentative. Le personnel responsable de l'équité en matière d'emploi dans les Forces canadiennes a appuyé le travail du Comité consultatif ministériel sur l'intégration des femmes et l'équité en matière d'emploi dans les FC, ainsi que celui des Groupes consultatifs de la Défense sur les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. Ces groupes ont contribué à cerner les obstacles à l'emploi.

Afin d'augmenter notre capacité de recruter au sein des divers segments de la population canadienne, nous avons lancé une nouvelle campagne de recrutement ayant pour thème *Notre équipe, c'est ensemble que nous la bâtissons*. Nous avons produit des aides de recrutement axés sur la diversité et établi des partenariats avec des conseillers en recrutement locaux spécialisés dans la diversité. Nous avons également offert une formation axée sur la diversité et sur les relations interculturelles aux membres du personnel des centres de recrutement et des écoles de recrues dans le but de les sensibiliser davantage aux questions liées à la diversité et d'améliorer leur compréhension de celles-ci. Nous avons organisé des activités auxquelles nous avons convié de nombreux médias ethniques pour démontrer que les Forces sont un milieu où tout le monde, peut servir le pays avec honneur. De plus, un Programme d'enrôlement des Autochtones lancé à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes remporte un franc succès. Ce programme, qui a été conçu avec la participation de la collectivité autochtone, offre aux Autochtones qualifiés la possibilité de goûter à la vie militaire avant de s'engager formellement dans les Forces canadiennes. Forts du succès initial du programme, nous comptons accroître le nombre de places au



Des réservistes de l'Armée de terre suivent un entraînement de guerre en hiver.



prochain cours. Enfin, les Forces ont joué un rôle clé dans l'organisation de la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones coordonnée dans l'ensemble du gouvernement fédéral.

En vue de promouvoir et de maintenir un milieu de travail respectueux, les Forces canadiennes ont également mis en application des normes de conduite professionnelle qui sont communiquées aux militaires par le biais d'une formation officielle. Des cours sur la prévention du harcèlement et du racisme, ainsi que sur les politiques et pratiques en matière de diversité dans les Forces canadiennes, sont intégrés à divers niveaux de l'instruction militaire.

Renforcer le leadership à tous les niveaux

Pour qu'une force militaire soit efficace sur le plan opérationnel, il est essentiel qu'elle soit dotée d'un leadership efficace et ferme, et ce, à tous les paliers. Sans un leadership rigoureux, même les meilleurs soldats disposant du meilleur équipement ne pourront remporter la victoire lors d'un conflit armé, et une organisation militaire ne pourra pas s'adapter avec succès au changement. Alors que nous continuons de préparer les Forces canadiennes à relever les défis de défense de l'avenir, les chefs des Forces canadiennes doivent faire preuve d'une compétence à toutes épreuves, respecter des normes d'éthique élevées, avoir une vision claire, démontrer de la souplesse et être ouverts au changement. Ces qualités sont essentielles pour que les Forces puissent demeurer capables d'exécuter leurs tâches de défense.

Développement du leadership

Le haut calibre des chefs des Forces canadiennes est reconnu dans le monde entier. En effet, au cours des dernières années, les officiers canadiens ont assumé un certain nombre de postes importants sur la scène internationale, notamment ceux de commandant de la Force mobile du Commandement allié en Europe, de commandant de la Force d'observation des Nations Unies pour le désengagement des forces (Plateau du Golan) et de commandant de la Division multinationale (sud-ouest) en Bosnie-Herzégovine, pour ne nommer que ceux-là.

Cette marque de reconnaissance est bien méritée, mais les chefs doivent se tourner d'abord et avant tout vers l'avenir. Accordant une attention particulière aux problèmes soulevés dans le Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes, publié en 1997, les Forces canadiennes entreprennent des démarches en vue de renforcer et de perfectionner les dirigeants de demain.

Nous améliorons l'éducation et la formation des officiers par la mise en œuvre d'une vaste gamme d'initiatives visant à ce que le corps des officiers demeure capable de fonctionner dans un monde de plus en plus complexe. Plusieurs de ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du projet de Perfectionnement professionnel des officiers 2020 (PPO 2020), qui présente une vision du corps des officiers canadiens de l'avenir et du système de perfectionnement professionnel qu'il faudra



Pour qu'une force militaire soit efficace sur le plan opérationnel, il est essentiel qu'elle soit dotée d'un leadership efficace et ferme.



mettre en place pour relever les défis avec lesquels les futurs dirigeants sont appelés à être confrontés. Chaque phase du PPO 2020 examinera et améliorera une période précise du perfectionnement professionnel des officiers.

Les militaires du rang (supérieurs) (MR sup) jouent un rôle particulièrement important lorsqu'il s'agit de transmettre les valeurs, d'inculquer la discipline et de soutenir le moral et la fierté, soit toutes les qualités essentielles à l'efficacité opérationnelle des Forces. Par conséquent, nous élaborons un programme de perfectionnement professionnel des MR 2020 fondé sur l'approche utilisée pour le PPO 2020.

Les Forces canadiennes sont également en train de mettre sur pied un nouvel Institut du leadership qui devrait ouvrir ses portes au cours de l'été 2001. Cet institut servira de centre de recherche et de développement permanent et facilitera l'étude et la diffusion des questions de leadership de façon généralisée à l'échelle des Forces canadiennes.

Diriger la réforme et le changement culturel

Afin de poursuivre le processus d'adaptation des Forces canadiennes aux défis qui émergent sur le plan de la sécurité et de la stratégie, nos chefs doivent également promouvoir et encourager la réforme institutionnelle et le changement culturel.

Au cours des dernières années, le Comité de surveillance des changements du Ministre a surveillé la mise en œuvre de 339 recommandations de changement. La structure des commandements, les méthodes de planification, les règles d'engagement et l'entraînement préalable au déploiement ont fait l'objet d'améliorations et d'éclaircissement dans le but d'augmenter l'efficacité des opérations des Forces canadiennes. Bien que nous ayons réalisé de grands progrès, notamment avec la création de la Direction du changement stratégique, nous devons continuer de veiller à ce que tous les dirigeants en viennent à considérer que le changement fait partie intégrante de notre méthode de travail.

Surveillance et examen

Nous avons aussi entrepris des démarches en vue de raffiner les méthodes de surveillance et d'examen de l'ensemble de l'organisation. Le Bureau de l'Ombudsman a ouvert ses portes en juin 1999¹⁰. L'ombudsman relève directement du ministre de la Défense nationale. C'est une oreille neutre et objective en dehors de la chaîne de commandement et de la hiérarchie civile, qui veille à ce que tous les militaires soient traités équitablement. Le 26 mars 2000, Me André Marin fut reconduit dans ses fonctions pour un terme de cinq ans. Cette nomination atteste notre engagement pour la transparence et l'importance du travail fait par Me Marin au cours de son premier mandat.

Aussi, la mise sur pied, le 1^{er} décembre 1999, de la Commission d'examen des plaintes concernant la Police militaire (CEPPM), un organisme indépendant, ne faisant pas partie du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, ayant le pouvoir d'enquêter et de tenir des audiences publiques, a eu des effets positifs sur la transparence et la responsabilisation. La CEPPM entend les plaintes concernant la conduite des policiers militaires dans l'exercice de leurs fonctions policières. La Police militaire peut également porter plainte s'il y a eu de l'interférence dans une enquête. De plus, le

¹⁰ Pour vous renseigner davantage sur le Bureau de l'Ombudsman, rendez-vous à l'adresse Internet : www.ombudsman.dnd.ca.



Comité des griefs des Forces canadiennes, un organisme quasi judiciaire qui est entré en fonctions le 1^{er} mars 2000, est chargé d'examiner tous les griefs qui lui sont soumis par le Chef d'état-major de la Défense, puis de formuler des constatations et des recommandations.

Améliorer l'éducation et l'instruction

L'efficacité de la force militaire dépend beaucoup des connaissances et des compétences individuelles et collectives de ses membres. Le monde évolue, de même que la technologie, et les opérations deviennent de plus en plus complexes et exigeantes. Afin de relever ce défi, il est essentiel que les Forces canadiennes continuent de contribuer à l'amélioration des connaissances et des compétences de leur personnel.

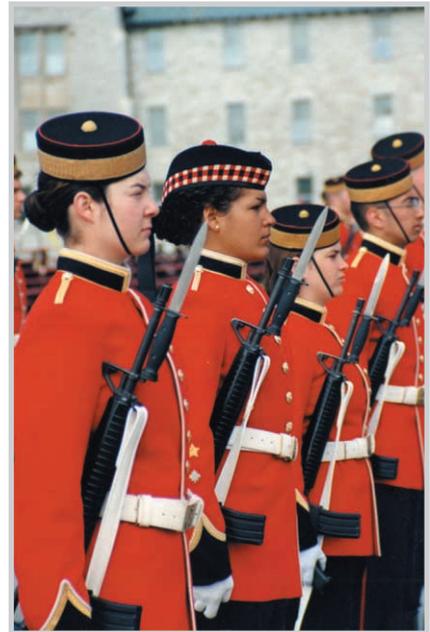
L'acquisition des connaissances par l'éducation

Les Forces ont adopté plusieurs mesures visant à bonifier l'éducation, les possibilités d'apprentissage et le développement de l'éthique.

La détention d'un baccalauréat est maintenant une condition préalable à l'enrôlement de tous les nouveaux officiers des Forces canadiennes. D'ici dix ans, tous les officiers devront détenir au moins un grade universitaire. On a mis plus de ressources à la disposition des membres de la Force régulière pour les aider à obtenir un baccalauréat, par des études à temps plein ou à temps partiel. Nous poursuivons les démarches en vue d'augmenter le pourcentage d'officiers recrutés par le biais de programmes d'études menant à un grade. De plus, nous avons mis sur pied, à titre d'essai pendant cinq ans, un programme de remboursement des frais de scolarité des officiers de la Première réserve ayant servi pendant une période précise. Dans le cadre de notre initiative visant à améliorer les possibilités d'éducation des membres des Forces, nous avons également parrainé 150 militaires participant à des programmes d'études liées à leur emploi.

Le Collège militaire royal du Canada (CMR) a fait l'objet d'un examen exhaustif visant à assurer que les étudiants reçoivent une éducation générale. En outre, le CMR a étendu les possibilités d'apprentissage à l'ensemble de la collectivité de la Défense grâce au Bureau des études permanentes, qui offre des programmes de premier, de deuxième et de troisième cycles aux membres des Forces canadiennes, à leurs familles ainsi qu'aux employés civils de la Défense. On procède également à la mise sur pied d'un programme de maîtrise en sciences spatiales au CMR. Étant donné que l'espace occupe une place de plus en plus grande dans les affaires militaires, ce programme favorisera l'acquisition d'une capacité de base pour les Forces pour les années à venir.

Le Collège des Forces canadiennes, un établissement clé pour les dirigeants des Forces canadiennes, a lancé dernièrement le cours d'études sur la sécurité nationale et le cours avancé d'études militaires. En outre, un séminaire pour les brigadiers-généraux et les commodores nouvellement promus a eu lieu pour favoriser le perfectionnement professionnel des généraux et amiraux.



Le Collège militaire royal assure l'éducation et l'entraînement de futurs chefs des Forces canadiennes.



Nous ne nous occupons pas uniquement du perfectionnement professionnel des officiers. Nous avons consacré aussi beaucoup d'énergie à l'amélioration du perfectionnement professionnel des MR de sorte qu'ils acquièrent les connaissances et les compétences dont ils ont besoin dans l'environnement militaire actuel, un environnement qui s'avère complexe, varié et d'une haute technicité.

Le Programme d'éthique de la Défense a lui aussi beaucoup progressé. Chaque année, une semaine nationale de l'éthique favorise le dialogue direct en matière d'éthique dans le milieu de travail. Nous travaillons actuellement à mettre en œuvre des plans d'éthique pour les trois commandements d'armée et à promouvoir la formation et la sensibilisation en matière d'éthique. De plus, l'éthique sur le plan du leadership militaire et le Code d'éthique des Forces canadiennes sont maintenant enseignés à toutes les nouvelles recrues et sont inclus dans les cours de perfectionnement professionnel de tous les officiers et militaires du rang.

Le bilinguisme est une qualité de base que doivent posséder les officiers, mais elle est également importante pour les MR. Nous raffinons actuellement la politique de bilinguisme applicable au corps des officiers de manière à établir un juste équilibre entre les exigences concurrentes des déploiements opérationnels, les autres impératifs liés au perfectionnement professionnel, et la nécessité d'améliorer les compétences linguistiques individuelles.

Nous continuons également d'examiner le concept de l'Université canadienne de défense. Ce concept permettrait de rassembler à l'intérieur d'une structure commune harmonisée, tous les éléments du système d'instruction, d'éducation et de perfectionnement professionnel de l'officier, depuis le premier cycle jusqu'aux études supérieures, en passant par les cours du Collège de commandement et d'état-major.

L'acquisition des compétences par l'instruction

L'acquisition des compétences et l'instruction sont tout aussi essentielles que l'éducation lorsqu'il s'agit d'assurer l'efficacité et la cohésion d'une force combattante professionnelle. Les progrès rapides réalisés dans le domaine de la technologie, l'apparition de nouveaux systèmes d'armes, et l'importance de plus en plus grande accordée aux opérations interarmées et à l'interopérabilité changent non seulement notre manière de mener les opérations militaires, mais aussi notre manière de fournir l'instruction à notre personnel.

Le défi consiste à trouver un juste équilibre entre l'usage accru de la technologie dans l'instruction et l'investissement approprié dans les formes d'instruction plus traditionnelles. Ce défi est d'autant plus difficile à relever en raison du rythme opérationnel élevé que doivent soutenir les Forces. Par exemple, pour répondre aux besoins opérationnels, l'Armée de terre a dû réduire la fréquence de ses activités d'instruction au combat conventionnelles, en particulier au niveau de la formation. Dans le but de régler ces problèmes, les Forces canadiennes recherchent activement de nouvelles façons de satisfaire leurs besoins d'instruction interarmées et interalliée. S'inscrivant dans nos efforts à cet égard, le Groupe des opérations



Les membres des Forces canadiennes doivent s'entraîner de façon continue afin de conserver leurs compétences et leur expertise.



interarmées des Forces canadiennes, qui est devenu actif le 1^{er} juin 2000, constitue maintenant le noyau d'un quartier général de Force opérationnelle qui assurera le commandement et le contrôle advenant un déploiement d'envergure (ou un déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe).

Moderniser le programme d'équipement



Le nouveau sous-marin
NCSM Victoria.

Pour accomplir leurs missions, les hommes et les femmes des Forces canadiennes doivent disposer de l'équipement pertinent, au bon moment et au bon endroit. Au cours des années 1990, l'installation de munitions à guidage de précision à bord de nos chasseurs CF-18, l'acquisition du véhicule de reconnaissance ultramoderne *Coyote*, la modernisation des destroyers de la classe *Iroquois* et l'achat des frégates de la classe *Halifax* sont tous autant de projets qui ont contribué à augmenter les capacités de combat des Forces canadiennes. Suite à nos investissements bien choisis, les Forces sont plus aptes au combat dans les secteurs clés aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a dix ans, quand elles ont participé à la guerre du Golfe.

Nous avons continué d'augmenter nos capacités tout au long de la dernière année. En effet, après avoir acquis des frégates modernes et de nouveaux navires de défense côtière, qui ont

tous été livrés au cours de la dernière décennie, la Marine a accru son efficacité opérationnelle en se dotant de quatre sous-marins de la classe *Victoria*. En comparaison avec les sous-marins de la classe *Oberon* qu'ils remplacent, les sous-marins de la classe *Victoria* sont plus rapides et plus silencieux, plongent plus en profondeur, et sont dotés d'une plus grande capacité qui leur permet de mener des opérations plus complexes. De plus, ils exigent des travaux de maintenance moins fréquents et des équipages moins nombreux. Ils comportent aussi des espaces personnels plus vastes et plus confortables. Le premier sous-marin, le NCSM *Victoria*, qui porte le nom de sa classe d'appartenance, a été accepté en octobre 2000.

L'Armée de terre s'est lancée dans un grand effort de modernisation visant à améliorer tout son matériel, depuis les armes individuelles jusqu'aux systèmes de commandement, de contrôle et de communications du champ de bataille. Avec la livraison des véhicules de reconnaissance *Coyote* et des transports de troupes blindé (VBL III), ainsi que l'achèvement du projet du Système tactique de commandement, de contrôle et de communications, l'Armée de terre sera mieux préparée au champ de bataille du XXI^e siècle. Par ailleurs, grâce au projet *Habilitez le soldat*, l'Armée de terre fait l'acquisition de nombreux articles tels que des chaussures, vêtements, gants, couvre-chefs, dispositifs de protection balistique et vêtements tactiques pour le transport du matériel. L'utilisation de ces articles permettra de combler les lacunes opérationnelles les plus pressantes concernant les vêtements et



l'équipement de protection individuelle adaptés à l'environnement et au champ de bataille.

La Force aérienne continue également d'investir dans du nouvel équipement, lançant des programmes de modernisation de ses chasseurs CF-18 et de ses avions de patrouille à long rayon d'action *Aurora*. En août 2000, le ministère de la Défense nationale a reçu l'autorisation de procéder à l'acquisition de 28 hélicoptères maritimes pour remplacer les *Sea King*. On a aussi entrepris l'élaboration d'options en vue d'acquies des capacités de transport aérien stratégique et de ravitaillement en vol.



La Force aérienne modernise ses chasseurs CF-18.

Pour vous renseigner davantage sur des priorités précises en matière d'acquisition et sur les projets d'équipement actuellement en cours, veuillez consulter l'**annexe B**.



Partie III : Les défis de l'avenir

Les Forces canadiennes ont fait beaucoup de chemin ces dernières années. Nous avons apporté des améliorations à la qualité de vie de nos membres, solidifié l'institution et sa direction, et accru nos capacités grâce à l'acquisition d'équipement moderne. S'il ne fait aucun doute que les Forces canadiennes soient mieux placées aujourd'hui pour relever les défis qui les attendent, nous ne pouvons pas cependant en rester là.

Le monde change et les Forces canadiennes doivent changer aussi. Le gouvernement a augmenté le budget de la défense, mais nos ressources demeurent limitées. Les Forces canadiennes continuent de soutenir simultanément des engagements importants dans plusieurs théâtres autour du globe. Elles doivent s'occuper en même temps de la question du recrutement si elles veulent continuer de remplir leur mission. En outre, les opérations militaires sont de plus en plus complexes, et les nouvelles technologies ont un effet considérable sur l'armement, l'équipement et la conduite des opérations militaires. De nouveaux enjeux de défense, comme les menaces asymétriques et les conséquences du réchauffement de la planète sur la sécurité de l'Arctique canadien¹¹ nécessitent tous une évaluation minutieuse et une attention soutenue.

Dans un avenir prévisible, les Forces canadiennes auront à mettre l'emphase sur trois questions fondamentales. Pour faire en sorte que les Forces canadiennes demeurent une force pertinente, apte au combat et prête à remplir les engagements du Canada en matière de défense, nous devons : gérer le rythme de nos opérations; nous attaquer au problème du recrutement et du maintien à l'effectif; et améliorer nos capacités opérationnelles. En nous inspirant des grandes orientations de la *Stratégie 2020*, nous allons prendre les décisions voulues pour optimiser la structure des forces de manière à relever ces défis.

Soutien des opérations

Au cours de la dernière décennie, les Forces canadiennes ont été beaucoup plus souvent appelées à appuyer des opérations de paix internationale que dans le passé. Ce rythme élevé des opérations a eu des répercussions sur nos gens, notre équipement et notre capacité d'instruction. La gestion du rythme des opérations va jouer un rôle déterminant dans l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes.

De nombreux Canadiens ignorent que les Forces canadiennes ont besoin de quatre militaires pour chaque militaire déployé afin de soutenir la majorité des opérations de paix. Ce coefficient de maintien en puissance permet aux membres des Forces de se préparer à leur mission, de servir à l'étranger, de prendre congé et de s'occuper de leur perfectionnement professionnel à leur retour au pays. À l'heure actuelle, environ 3 000 membres des Forces canadiennes sont déployés dans le cadre de 19 missions partout au monde. Compte tenu d'un coefficient de maintien en puissance de 4:1, cela représente un engagement de 15 000 militaires pendant 30 mois. Le rythme élevé des opérations a touché plus particulièrement certains groupes de soutien et de spécialistes comme les médecins et le

¹¹ La facilité d'accès et l'accroissement d'activités résultant du réchauffement de la planète et l'expansion des routes aériennes polaires pourraient menacer la souveraineté et la sécurité du Nord canadien. Les Forces canadiennes devront continuer de travailler avec d'autres ministères et organismes à l'harmonisation de nos rôles et de nos missions respectifs dans le Nord afin de bien protéger la souveraineté et les intérêts du Canada.



personnel des services de santé, ainsi que le personnel du génie et de la logistique. Il est arrivé que des membres de ces professions demeurent au pays 12 mois seulement avant d'être affectés à une nouvelle opération internationale.

Pour alléger le fardeau imposé aux membres des Forces canadiennes, le ministère de la Défense nationale a pris plusieurs mesures pendant l'année. Nous avons notamment rationalisé les engagements du Canada dans les Balkans et confié à l'entreprise privée un certain nombre d'activités de soutien. Nous avons également indiqué clairement que notre participation à la mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée aurait une durée limitée.

Même si ces mesures ont aidé, le soutien d'un rythme d'opérations élevé a des effets collectifs qui demeurent préoccupants. Les professions surchargées demeurent soumises à des pressions. C'est pour cette raison que les Forces canadiennes sont en train d'élaborer des plans en vue de confier à l'entreprise privée d'autres fonctions de soutien au combat. Nous sommes aussi en train d'étudier l'avenir des éléments de parachutistes, de nouvelles mesures de rationalisation de l'infrastructure, ainsi que l'acquisition d'équipement plus facile à déployer et à entretenir. Dans le cadre du projet de Capacité nationale de soutien militaire, un Groupe de soutien interarmées sera créé à l'été de 2001, ce qui permettra aux forces d'intervenir plus rapidement et d'appuyer des opérations de contingence.

Les membres de la Réserve de la Force terrestre nous aident à combler les rangs des unités d'intervention rapide de la Force régulière qui sont affectées à des opérations. Vu le rythme élevé des



Un membre de la réserve de l'Armée de terre pendant l'exercice de combat en zone urbaine Cougar Salvo.

opérations, nous devons compter de plus en plus sur les réservistes, et notre objectif est maintenant qu'ils représentent 20 p. 100 des effectifs déployés. La Restructuration de la Réserve de la Force terrestre fait à cet égard partie intégrante des efforts que nous déployons pour améliorer la soutenabilité des opérations.¹² Le 6 octobre 2000, le ministre de la Défense nationale a fait connaître l'orientation du gouvernement au sujet de la revitalisation et de la modernisation à long terme de la Réserve de la Force terrestre. L'approche en deux étapes qui a été retenue s'appuie sur les recommandations du Comité de surveillance des changements du Ministre. Dans la première étape, l'effectif de la Réserve de l'Armée de terre va passer de 13 000 à 15 500 pendant les deux prochaines années. Des efforts de recrutement seront faits, et le processus d'enrôlement sera simplifié. Dans la deuxième étape, on envisagera de faire passer l'effectif de la Réserve de l'Armée de terre à 18 500 membres et de lui attribuer de nouveaux rôles, missions et tâches. Évalué à 42 millions de dollars, ce projet de deux ans donnera plus de vigueur et de dynamisme à la Réserve de l'Armée de terre.

Dans ce contexte, nous devons aussi maintenir nos dépenses en immobilisations et en infrastructure à un juste niveau. Les dépenses en immobilisations représentent actuellement 19 p. 100 du budget de la Défense, et il faudra les augmenter. De plus, près de 50 p. 100 des infrastructures de la Défense ne seront plus utilisables d'ici

¹² On trouvera de plus amples renseignements sur la Restructuration de la Réserve de la Force terrestre à l'adresse www.army.dnd.ca/LFRR.



dix ans. Pour faire face à cette situation, nous envisageons la possibilité de partager des installations et des terrains avec d'autres niveaux d'administration et avec le secteur privé. Enfin, nos efforts d'optimisation de la structure des Forces devraient aussi améliorer notre capacité de soutenir des opérations.

Recrutement et maintien à l'effectif

Il est bien connu que les Forces canadiennes ont un défi de taille à relever en matière de recrutement et de maintien à l'effectif. La croissance soutenue de l'économie canadienne et le vieillissement de la population du Canada ont entraîné une réduction du taux de chômage et une concurrence accrue pour les compétences des jeunes travailleurs. Qui plus est, les jeunes Canadiens ont tendance à être attirés par des carrières qui leur offrent la latitude, les possibilités d'apprentissage et la mobilité professionnelle qu'ils recherchent. Les forces militaires de nombreux pays se trouvent dans la même situation, comme d'ailleurs la majorité des grands employeurs du secteur privé et du secteur public. Dans les Forces canadiennes, toutefois, le problème de recrutement est exacerbé par le rythme des opérations, celui-ci imposant des contraintes additionnelles à certains membres comme les spécialistes des technologies de l'information, les médecins et les membres du génie construction, qui peuvent facilement trouver des emplois ailleurs.

Dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à faire des Forces canadiennes un employeur de choix, nous allons continuer d'élaborer et d'adopter des mesures novatrices. Nous sommes par exemple en train de définir des moyens d'actualiser les conditions de services des membres des Forces et de prendre des mesures pour accroître sensiblement nos objectifs annuels de recrutement. Dans le cadre du Projet de recrutement, nous avons déjà commencé à simplifier le processus de recrutement, à intensifier notre campagne de sensibilisation de la population et à améliorer l'instruction des recrues.

Les difficultés que nous éprouvons au sujet du maintien en poste des membres des Forces canadiennes s'ajoutent aux problèmes de recrutement. Depuis 1989, le taux d'attrition de la Force régulière s'est établi, en moyenne, à 8 p. 100 par an, correction faite des départs liés au Programme de réduction des Forces du milieu des années 1990. Dans la Réserve, l'attrition est encore plus élevée, et cela tient notamment au fait que la Réserve compte sur les étudiants, qui limitent généralement leur participation à la durée de leurs études. Cette attrition tient à une foule de facteurs : retraites normales, offres d'emploi du secteur privé, pressions exercées par le rythme élevé des opérations et les rotations, et autres facteurs liés à la qualité de vie.

Les améliorations récemment apportées à la qualité de vie des militaires devraient en inciter un plus grand nombre à rester dans les Forces. Nous avons en outre mis sur pied le Projet des conditions de service dans l'espoir d'amener les militaires à servir plus longtemps et à s'impliquer davantage dans leur carrière. L'un des objectifs de ce projet est de réduire le roulement des membres de la Force régulière en offrant des mesures incitatives à ceux qui acceptent des périodes de service plus longues.

Nous sommes également en train de définir des mesures spéciales pour réduire les départs dans certaines professions où la demande est élevée. Dans le cadre d'un autre projet, nous travaillons à la conception d'une meilleure structure des groupes professionnels militaires et à la création d'un système de gestion des ressources humaines qui s'appuiera sur de plus larges champs professionnels. Enfin, nous avons lancé le Projet d'emploi de la Force de Réserve dans le but de rationaliser la politique et l'administration du personnel dans la Réserve.



Régler les problèmes grandissants de recrutement et de maintien à l'effectif va demeurer l'une des grandes priorités des Forces canadiennes. Si nous ne relevons pas ce défi, la diminution de l'effectif va inévitablement réduire notre capacité de soutenir des opérations et de nous acquitter des engagements du Canada en matière de défense. L'essentiel est de faire des Forces canadiennes un employeur de choix. Les jeunes Canadiens doivent savoir qu'une carrière stimulante et enrichissante les attend dans les Forces et qu'ils peuvent s'engager et servir avec honneur. Ils doivent aussi savoir qu'en joignant les Forces ils pourront acquérir certaines compétences dont le secteur privé a besoin.

L'**annexe E** contient de plus amples renseignements sur le recrutement et le maintien à l'effectif.

Amélioration des capacités opérationnelles

Pour conserver à long terme leur efficacité opérationnelle, les Forces canadiennes doivent parvenir à un équilibre délicat entre le soutien des opérations en cours et l'amélioration de leurs capacités opérationnelles. Les tendances dans le domaine de la sécurité nous obligent à examiner attentivement les capacités dont nous aurons besoin pour relever les défis de l'avenir en matière de défense. Le but ultime demeure le maintien de forces aptes au combat, mais il est évident que certaines capacités de défense gagnent en intérêt — la rapidité d'intervention, la capacité de déploiement dans le monde entier et l'interopérabilité, par exemple —, tandis que d'autres deviennent moins intéressantes.

Intégration des technologies nouvelles

La révolution dans les affaires militaires (RAM) est de toute évidence en cours et va avoir d'importantes répercussions sur les opérations et les activités des Forces canadiennes et sur les capacités militaires dont nous aurons besoin. La RAM est alimentée par les mêmes technologies qui sont en train de transformer le commerce mondial. De l'Internet aux télécommunications par satellite en passant par l'augmentation constante de la puissance informatique, la révolution de l'information est en train de transformer les opérations militaires modernes. Les « opérations d'information » (assurance de l'information, défense de réseaux informatiques, attaque de réseaux informatiques, etc.), vont occuper, par exemple, une place importante non seulement en tant que capacité militaire, mais aussi comme menace potentiel.



Pour augmenter leurs capacités opérationnelles, les Forces canadiennes exploitent les nouvelles technologies.

Sur le plan plus général de l'interopérabilité, l'évaluation de l'incidence de la RAM sur les Forces canadiennes et de la meilleure façon d'en tirer profit va jouer un rôle primordial dans le développement des forces de l'avenir, et les Forces canadiennes devront faire des choix avisés. Nous n'avons pas les moyens d'affecter des ressources à tout l'éventail des capacités militaires. Nous devons cependant nous assurer que les Forces canadiennes demeurent interopérables avec nos principaux alliés, et particulièrement avec les États-Unis. L'efficacité des Forces canadiennes de demain et leur capacité à mener des opérations dans le cadre de coalitions de pays aux vues similaires vont dépendre de ces choix. Bien utilisés, les progrès de la technologie dans des domaines comme les systèmes d'information et de guidage pourraient accroître d'une manière appréciable l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes.



Pour relever le défi que présente la RAM, il ne suffira pas d'adopter des technologies de pointe. Nous devons aussi élaborer et tester de nouveaux concepts d'emploi et d'intégration de technologies. À cette fin, nous sommes en train de mettre sur pied un Centre interarmées d'élaboration de concepts et d'expérimentation qui deviendra un foyer d'expérimentation des capacités futures des Forces canadiennes. Le Centre nous permettra d'apprécier le potentiel des nouvelles technologies et de tester et valider des développements technologiques en vue de déterminer ceux qui répondront le mieux aux besoins futurs des Forces canadiennes. Le Centre interarmées d'élaboration de concepts et d'expérimentation s'intéressera principalement au commandement et au contrôle; aux capacités spatiales; au renseignement, à la surveillance et à la reconnaissance; et aux menaces asymétriques. Le recours accru aux démonstrations de technologies nous permettra également d'évaluer l'utilité opérationnelle de nouveaux concepts avant de nous lancer dans le développement intégral de nouveaux systèmes et produits. Certains concepts sont déjà en train de prendre forme. La Marine, par exemple, est en train de s'orienter vers la « guerre réseaucentrique » dans laquelle l'information et les commandements opérationnels sont rapidement transmis sur des réseaux informatiques locaux et étendus.

En outre, la planification axée sur les capacités joue un rôle clé dans l'intégration des technologies de pointe. Une approche axée sur les capacités fournit un cadre institutionnel global à l'établissement des priorités d'équipement, des scénarios opérationnels des Forces canadiennes étant utilisés pour définir les capacités dont les Forces auront besoin pour remplir des engagements en matière de défense.

Au bout du compte, la planification axée sur les capacités et l'expérimentation interarmées nous permettront ensemble de tirer pleinement profit des nouvelles technologies et de reconnaître les capacités dont les Forces canadiennes auront vraiment besoin pour relever les défis de l'avenir en matière de défense.

Intervention rapide et capacité de déploiement dans le monde entier

Dans le contexte actuel de la sécurité internationale, pouvoir déployer des forces dans le monde entier est en train de devenir une capacité clé des forces militaires. Comme le montrent les conflits récents au Timor-Oriental et en Éthiopie/Érythrée, les Forces canadiennes doivent être capables de se déployer avec rapidité et efficacité partout dans le monde. Conscients de l'importance croissante de la capacité de déploiement dans le monde, les alliés du Canada — notamment l'Australie, le Royaume-Uni et les Pays-Bas — ont commencé à investir davantage dans leurs moyens de transport aérien et maritime stratégique afin d'améliorer la capacité expéditionnaire de leurs forces. Dans bien des cas, ces pays sont également en train de créer des forces terrestres allégées, plus mobiles et conçues pour réagir rapidement à des situations d'urgence régionales allant des missions d'aide humanitaire aux opérations de paix et aux conflits armés.

L'Armée de terre travaille actuellement à l'élaboration d'un plan pour l'« Armée de demain » qui mise sur des forces mécanisées de capacité moyenne disposant de meilleurs moyens de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR) qui accroîtront la capacité des forces terrestres



Le nouveau VBL III a été déployé pour la première fois dans le cadre de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée.



d'intervenir rapidement et efficacement dans un large éventail de situations, partout dans le monde. Les forces utiliseront principalement des véhicules sur roues, et notamment des VBL III, qui demandent moins de soutien, qui sont plus faciles à déployer et qui offrent néanmoins la puissance de feu et la protection qu'exigent les opérations modernes. Entré en service l'an dernier, le VBL III dispose d'un canon de 25 mm, d'un télémètre laser et de viseurs thermiques et à intensification d'image. La valeur stratégique du VBL III dans le champ de bataille moderne a été reconnue par les États-Unis, qui ont choisi le VBL III comme véhicule blindé provisoire pour leurs forces armées.

La Marine envisage également d'acquérir de l'équipement qui augmentera la portée stratégique des Forces canadiennes. Le projet de capacité de soutien logistique à la mer et de transport maritime vise à offrir une capacité de déploiement et de soutien de forces terrestres, aviation tactique comprise, tout en préservant la capacité d'appuyer en mer les navires d'un groupe opérationnel. Comme notre expérience au Timor-Oriental l'a confirmé, nos pétroliers ravitailleurs d'escadre de la classe *Protecteur* n'ont pas été conçus pour offrir le soutien qu'exigent les forces terrestres dans les opérations de paix modernes.

La Force aérienne étudie actuellement diverses options pour se doter d'une capacité de transport aérien stratégique et d'une capacité stratégique de ravitaillement air-air.

Le fait d'améliorer nos capacités opérationnelles implique aussi que l'on utilise nos ressources de façon plus efficace. Nous examinons actuellement les façons d'améliorer notre approche pour les opérations de paix en vertu du concept « têt engagé, têt parti » que nous avons déjà appliqué dans le cadre de nos déploiements au Timor-Oriental, et en Éthiopie et en Érythrée. Cette approche est conforme avec le *Livre blanc sur la défense* de 1994, selon lequel « rien n'oblige le Canada à toujours assumer une part importante de chaque opération ou à fournir des forces plus longtemps que cela ne semble souhaitable. » Une telle approche veillera à ce que notre expérience et notre expertise servent à l'endroit et au moment où elles auront le plus grand impact.

Maintenir notre capacité de travailler avec nos alliés

Les Forces canadiennes devront conserver leur interopérabilité avec les principaux alliés du Canada, et notamment avec les États-Unis. Si le Canada veut demeurer un acteur sérieux dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité humaine dans le monde, les Forces devront être capables de coopérer avec nos alliés et de participer aux opérations de coalitions comme cela a été le cas en 1999 au Kosovo.

Sur le plan militaire, l'interopérabilité est la capacité des forces d'une coalition de mener ensemble des opérations militaires pour atteindre un objectif commun. Quand les forces d'une coalition sont interopérables, leur technologie, leur instruction, leur doctrine et leurs procédures sont suffisamment coordonnées pour que leur action soit intégrée. L'interopérabilité sera d'autant plus difficile à obtenir que la RAM et les nouvelles technologies sont en train d'engendrer des changements parallèles à l'organisation, la structure, la doctrine et l'instruction des forces militaires.



Les Forces canadiennes doivent conserver leur interopérabilité avec les principaux alliés du Canada.



Comme le Canada et les États-Unis entretiennent des liens étroits en matière de défense, il est particulièrement important que les Forces canadiennes demeurent interopérables avec celles des États-Unis. Le Canada et les États-Unis continuent d'accroître l'interopérabilité de leurs forces armées par la recherche et le développement, les échanges, l'entraînement interallié et leurs investissements dans NORAD. Le commandement et le contrôle, les communications, les ordinateurs et le renseignement (C4I) ainsi que la doctrine sont les principaux domaines de coopération entre le Canada et les États-Unis.

La capacité de communiquer avec nos plus proches alliés, et particulièrement avec les États-Unis, demeure essentielle. Dans les missions futures, le renseignement, la surveillance, le commandement et le contrôle vont dépendre dans une large mesure des capacités spatiales. Des systèmes spatiaux permettent actuellement aux divers quartiers généraux canadiens de communiquer instantanément entre eux et ils contribuent directement à l'interopérabilité des forces armées avec celles des États-Unis. Dans la décennie qui vient, nous allons continuer d'investir dans ce domaine par le biais du Projet spatial interarmées et du Projet de système militaire canadien de télécommunications par satellite et par notre participation au développement du satellite de télécommunications militaires à ondes millimétriques des États-Unis.

Le *Multinational Interoperability Council* (MIC), qui comprend l'Australie, le Canada, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis, constitue un important lieu de discussion sur cette question. Le MIC cherche à accroître l'interopérabilité opérationnelle en élaborant une doctrine commune de mise sur pied et de fonctionnement de coalitions multinationales et en définissant des moyens d'améliorer les échanges de renseignements entre les membres des coalitions.

La mission d'alerte et de contrôle de l'espace de NORAD se limite à la détection, à la confirmation et à caractérisation d'une attaque de missiles balistiques dirigée contre l'Amérique du Nord. Le système de défense antimissile nationale que les États-Unis ont proposé pour engager et détruire un nombre limité de missiles balistiques continuera d'être évalué. Les Forces canadiennes vont continuer d'aider le Ministère à informer et à conseiller le gouvernement afin que le système de défense antimissile puisse être évalué objectivement.

La Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) aura elle aussi des répercussions sur les Forces canadiennes. L'Union européenne (UE) a en effet annoncé, dans le cadre de la PESD, son intention de créer, parallèlement à l'OTAN, une nouvelle structure militaire s'appuyant sur une force européenne d'intervention rapide qui pourra compter jusqu'à 60 000 militaires. Selon toute vraisemblance, les pays de l'OTAN et de l'UE vont continuer de participer ensemble à des opérations multinationales. Nous devons donc nous assurer que la PESD va mener à une plus grande interopérabilité des forces armées de l'OTAN et de l'UE.

En dernier lieu, l'interopérabilité n'est pas uniquement une affaire de compatibilité de l'équipement; elle repose aussi sur une connaissance intime des politiques, de la doctrine et de l'équipement des autres pays. L'entraînement interallié est donc essentiel à l'interopérabilité. En octobre 2000, environ 2 500 membres des Forces canadiennes des trois services ont participé à l'exercice *Unified Spirit 00*, auquel prenaient part quelque 27 000 militaires de six pays membres de l'OTAN dont les États-Unis. Le Canada va continuer de participer à des exercices d'entraînement de cette nature avec des alliés clés.



Conclusion

Pour évaluer la situation actuelle des Forces canadiennes, nous devons prendre un peu de recul et jeter un regard sur les événements à ce jour.

Il y a dix ans, le Canada s'est joint à une coalition internationale mandatée par l'ONU afin de libérer le Koweït de l'Iraq. La participation des Forces canadiennes à cette opération a été précieuse mais modeste : deux bâtiments de guerre et un navire de ravitaillement, un escadron de chasseurs CF-18, une compagnie d'infanterie et un hôpital de campagne. Notre contribution au combat était clairement limitée par l'absence de technologies et de systèmes nous permettant de mener des opérations internationales aux côtés de forces de coalition. À l'époque, les Forces canadiennes n'étaient dotées d'aucun système établi de commandement et de contrôle; nos trois navires ont rapidement été équipés d'armes et de capteurs avant leur déploiement et les CF-18 ont dû compter exclusivement sur leurs instruments lors de leurs attaques au sol.

Depuis la guerre du Golfe, nous avons accompli des progrès marqués afin d'améliorer les capacités opérationnelles des Forces canadiennes. Nous avons établi un système de commandement qui permet la transmission instantanée de volumes importants de données et de renseignements militaires. Les commandants en milieu opérationnel et les quartiers généraux supérieurs peuvent utiliser les mêmes renseignements en même temps, et ainsi prendre plus rapidement des décisions mieux éclairées. De plus, les Forces canadiennes ont établi un Groupe des opérations interarmées, basé à Kingston, et acquis la capacité de déployer, dans un délai de sept jours, une Équipe d'activation dans le théâtre.

La Marine possède maintenant 12 frégates modernes, toutes âgées de moins de dix ans et équipées d'armes et de capteurs perfectionnés. Nos quatre destroyers *Iroquois* ont été sensiblement modernisés au milieu des années 90 et sont aujourd'hui munis d'un système de défense anti-aérienne de calibre mondial et de systèmes avancés de commandement et de contrôle. La Marine comptera bientôt quatre sous-marins modernes. Par ailleurs, un bon nombre de nos frégates ont amélioré leurs aptitudes liées au combat ces dernières années en participant au blocus visant à faire exécuter les sanctions de l'ONU contre l'Iraq dans le golfe Arabo-Persique. En servant régulièrement en tant que membres parfaitement intégrés de groupes aéronavals américains, nous avons atteint un niveau inégalé d'interopérabilité et d'intégration.

Durant la campagne aérienne que l'OTAN a menée en 1999 au-dessus de la République fédérale de Yougoslavie, nos CF-18, alors équipés de munitions à guidage de précision et de nacelles de désignation d'objectifs, ont effectué 678 vols de combat et réalisé environ 10 p. 100 des missions de l'OTAN dans la zone d'interdiction de vol. Les pilotes de CF-18 canadiens ont dirigé plus de la moitié des missions de coalition auxquelles ils ont pris part, ce qui témoigne de leurs compétences autant que de leur mise à profit des nouvelles technologies.

En dépit du fait qu'elle a été réduite, l'Armée de terre a bénéficié de la mise en service de véhicules sophistiqués comme le Coyote et le VBL III. Grâce à ses capteurs multiples, le Coyote permet de rehausser sensiblement nos capacités de reconnaissance. Comparativement à l'ancien transport de troupes blindé M-113, le VBL III procure une protection, une capacité de survie, une puissance de feu et une mobilité supérieures dans un champ de bataille toujours plus dangereux.

Nos nouveaux engagements opérationnels à l'appui de missions de maintien de la paix et d'imposition de la paix sont maintenant « adaptés à la tâche » afin de tirer le meilleur parti de l'emploi de nos capacités accrues. Par exemple, notre contingent qui se trouve en Éthiopie et Érythrée est basé sur un groupe-compagnie de VBL III aidé du Coyote, ce qui s'avère beaucoup plus efficace en fait de



puissance de feu, de capacité de reconnaissance, de protection, de capacité de survie et de mobilité que tout élément de taille comparable qu'on aurait pu utiliser au début des années 90.

Grâce à nos investissements sélectifs, les Forces sont plus aptes au combat aujourd'hui dans des secteurs clés qu'elles ne l'étaient il y a dix ans lorsqu'elles ont collaboré à la guerre du Golfe. Le défi consiste à maintenir le rythme. Pour faire en sorte que les Forces canadiennes demeurent une force plurifonctionnelle et apte au combat qui soit compétente et abordable, nous devons en optimiser la structure en accentuant les capacités essentielles — comme la rapidité d'intervention, la capacité de déploiement et l'interopérabilité — et équilibrer nos investissements dans les ressources humaines, l'équipement et l'instruction.

Nous avons accompli des progrès marqués au cours des dix dernières années. Grâce à un leadership solide, au dévouement des hommes et des femmes en uniforme et à des priorités ciblées, nous avons nettement raffermi les fondements des Forces canadiennes. Peut-être plus important encore, les membres des Forces canadiennes ont retrouvé un plus grand sens de fierté et de confiance en eux-mêmes.

En fin de compte, l'efficacité opérationnelle de forces militaires repose sur leurs membres. Les membres des Forces canadiennes servent leur pays avec honneur et fierté. Nous leur devons de reconnaître leurs réalisations, de cerner les défis à relever et de prendre tous les moyens pour préparer les Forces canadiennes à affronter l'avenir.



Annexe A : Opérations des Forces canadiennes 2000–2001

Opérations internationales

Force de stabilisation de l'OTAN

Opération *Palladium*

Ayant pour mandat de soutenir l'ONU dans ses efforts visant à dissuader les parties en conflit, à établir un environnement sécuritaire et à contrôler la paix en Bosnie-Herzégovine, le Canada fournit environ 1 600 militaires affectés au sein d'éléments de commandement et de soutien nationaux, d'un groupement tactique, d'une batterie d'artillerie et d'un détachement d'hélicoptères. Le Canada fournit également plusieurs officiers d'état-major aux divers quartiers généraux situés un peu partout en Bosnie-Herzégovine. En septembre 2000, un officier canadien a pris le commandement de la division multinationale du sud-ouest, poste qu'il conservera pendant un an jusqu'à ce qu'un officier des Pays-Bas lui succède.

Opération *Echo*

Au plus fort de la campagne aérienne menée par l'OTAN en 1999 au-dessus de la République fédérale de Yougoslavie, la contribution du Canada a atteint 18 chasseurs CF-18 dans le cadre de l'opération *Echo*. Vu la stabilisation de la situation dans la région, l'opération a pris fin en décembre 2000, moment où les six derniers CF-18 maintenus à Aviano, en Italie sont rentrés au Canada. Nous fournissons encore quatre officiers d'état-major au Centre des opérations aériennes combinées dans les Balkans, à Vicenza, en Italie, dans le but d'appuyer les opérations de l'OTAN dans les Balkans.

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

Cette mission a pour mandat de maintenir une présence diplomatique, de coordonner les activités humanitaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et de mettre sur pied et contrôler une force de police internationale pour mettre en œuvre diverses clauses de l'accord de paix de Dayton. Les Forces canadiennes fournissent un officier supérieur d'état-major au bureau du Représentant spécial des Nations Unies pour la Bosnie-Herzégovine auprès du Secrétaire général.

Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka

Opération *Chaperon*

Cette mission a pour mandat de surveiller la situation dans la péninsule de Prevlaka, à la pointe sud de la Croatie, à la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie. La Croatie et la Yougoslavie revendiquent toutes deux la propriété de la péninsule, laquelle contrôle l'unique port en eau profonde dont dispose la Marine yougoslave. Un officier canadien y est affecté en tant qu'observateur militaire de l'ONU.



Force de l'OTAN au Kosovo (KFOR)

Opération *Kinetic*

La KFOR a pour mandat d'établir et de maintenir un environnement sécuritaire et, au besoin, d'appliquer les dispositions de l'Accord technique militaire. La Force opérationnelle du Kosovo, la contribution canadienne à la KFOR, regroupe environ 1 400 militaires affectés à un élément de commandement et de soutien national, un groupement tactique d'infanterie, un escadron de reconnaissance et une unité d'hélicoptères tactiques. La Force opérationnelle du Kosovo a entrepris ses opérations en juin 1999 et a été rapatriée en juin 2000 dans le cadre du plan de rationalisation de l'OTAN dans les Balkans.

Mission des Nations Unies au Kosovo

Opération *Quadrant* (Kosovo)

Cette mission a pour mandat d'établir une présence civile au Kosovo, et de mettre sur pied une administration civile provisoire. Les Forces canadiennes fournissent un officier présentement chargé de coordonner les opérations d'observateur militaire de l'ONU dans la région de Pristina.

Équipe consultative en matière d'instruction touchant la gestion des munitions et la neutralisation des explosifs (AMODATT)

Opération *Quadrant* (Albanie)

L'AMODATT a pour mandat de conseiller le ministère albanais de la Défense en matière de neutralisation des explosifs et munitions et d'entreposage des munitions. Cette aide permettra aux Forces armées albaises de mener en toute sécurité des opérations de neutralisation des explosifs et munitions et d'élimination logistique, et de rationaliser, réduire et gérer leur arsenal actuel de munitions. Les Forces canadiennes fournissent à l'AMODATT un officier technicien en munitions pour un an. Le ministère de la Défense nationale et l'Agence canadienne de développement national assument ensemble le financement de cette contribution à l'AMODATT.

Opération *Augmentation*

Des opérations d'interdiction navale dans le golfe Arabo-Persique ont été menées pour exercer un contrôle et appliquer les sanctions imposées par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui interdit à l'Irak d'importer ou d'exporter des marchandises, y compris le pétrole. Dans le cadre de l'opération *Augmentation*, le Canada envoie des navires de guerre dans le golfe Arabo-Persique depuis 1991, dans le but de participer au blocus et de faire respecter les sanctions de l'ONU. Le NCSM *Calgary* s'est déployé de juin à novembre 2000, avec environ 240 militaires à son bord pour faire partie intégrante du groupe opérationnel naval des États-Unis PACMEF 00-3. Le NCSM *Charlottetown* s'est déployé au cours de l'opération *Augmentation* en janvier 2001 dans le cadre du groupement tactique de l'USS *Harry S. Truman*. En mars 2001, le NCSM *Winnipeg* s'est joint à l'opération *Augmentation* au sein d'une force multinationale exerçant ses opérations dans le golfe Arabo-Persique.



Administration de transition des Nations Unies au Timor-Oriental **Opération Toucan**

La Force internationale au Timor-Oriental (INTERFET), une force multinationale dirigée par l'Australie, a été mise sur pied en septembre 1999 pour restaurer la paix et rétablir l'ordre au Timor-Oriental, par suite des graves violences déclenchées par un référendum sur la sécession de ce territoire de l'Indonésie. Dans le cadre de l'opération *Toucan*, le Canada a fourni plus de 600 militaires à l'INTERFET; ce contingent est rentré au Canada en février 2000 après avoir terminé son mandat. Suite à la mission de l'INTERFET, l'UNTAET a été mise sur pied pour administrer le Timor-Oriental et exercer un pouvoir législatif et exécutif pendant sa transition vers l'indépendance. Depuis mars 2000, les Forces canadiennes combinent trois postes au quartier général de l'UNTAET.

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement **Opération Danaca**

Cette force a pour mandat de surveiller le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie sur le plateau du Golan, de superviser le redéploiement des forces israéliennes et syriennes, et d'établir une zone tampon, conformément à l'accord de désengagement. Le Canada fournit 186 membres des Forces canadiennes, surtout des spécialistes de l'approvisionnement, du transport et de la maintenance, et du soutien des communications.

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre **Opération Snowgoose**

Cette force a pour mandat de faire respecter le cessez-le-feu et de favoriser le retour aux conditions normales. Les Forces canadiennes fournissent deux officiers d'état-major au quartier général de l'UNFICYP.

Force multinationale et Observateurs **Opération Calumet**

Le mandat de la Force multinationale et Observateurs au Sinaï, une mission qui ne relève pas de l'ONU, consiste à superviser l'application du traité de paix entre Israël et l'Égypte et les Accords de Camp David. Elle a notamment pour tâche de tenir des postes d'observation et de commandement dans le but de vérifier si les parties respectent les modalités du traité. Le Canada fournit 28 des 1800 militaires de la FMO, qui font tous partie du personnel du quartier général. En mars 2001, le major-général Meating assumait le commandement de la FMO pour un mandat de trois ans; il est le premier Canadien à occuper ce poste.

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve **Opération Jade**

Cette mission a pour mandat d'observer et de maintenir le cessez-le-feu au Moyen-Orient décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1949, et d'aider les parties à superviser l'application et l'observation de la Convention d'armistice général établie séparément entre Israël, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie. Il est chargé notamment de surveiller, de superviser et de faire observer les accords de cessez-le-feu, et de mettre en place des observateurs sur le plateau du Golan, dans le sud du Liban et dans la région du Sinaï. Les Forces canadiennes fournissent actuellement 11 militaires à l'ONUSC.



Mission des Nations Unies au Guatemala Opération *Quartz*

Cette mission avait comme mandat de faciliter l'accord de cessez-le-feu que le gouvernement du Guatemala et l'*Unidad Revolucionaria Nacional Guatemala* ont signé en 1996 pour assurer une paix stable et durable. Les Forces canadiennes, qui y ont détaché un officier de liaison, ont cessé de participer à cette mission le 31 décembre 2000.

Soutien du Programme des Nations Unies pour le développement au Centre cambodgien de déminage

Ce programme avait pour objet de permettre à des spécialistes techniques de collaborer à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation aux mines, à l'enseignement des techniques de déminage et à la planification des opérations de déminage, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement. Les Forces canadiennes ont fourni sept personnes, y compris le Conseiller en chef — Opérations. La mission s'est terminée en juillet 2000.

Force navale permanente de l'Atlantique (STANAVFORLANT)

Les Forces canadiennes mettent un navire à la disposition de la STANAVFORLANT, qui est la force navale de réaction immédiate de l'OTAN. Les NCSM *Halifax*, *Preserver* et *Fredericton* ont servi au sein de la STANAVFORLANT durant le dernier exercice financier.

Mission des Nations Unies en Sierra Leone Opération *Reptile*

La mission consiste à coopérer à la mise en œuvre de l'accord avec le gouvernement de la Sierra Leone et d'autres parties à l'accord de paix, et à aider le gouvernement de la Sierra Leone à mettre en œuvre le plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Les Forces canadiennes fournissent cinq observateurs militaires de l'ONU à cette mission.

Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction en Sierra Leone Opération *Sculpture*

Cette mission, dirigée par le Royaume-Uni, consiste à fournir des conseils et une formation pour aider le gouvernement de la Sierra Leone à reconstituer des Forces armées nouvelles et efficaces en République de Sierra Leone, qui relèveront d'un ministère de la Défense renforcé. Les Forces canadiennes fournissent dix militaires dans le cadre de cette mission.

Programme accéléré de déminage des Nations Unies au Mozambique Opération *Module*

Les Forces canadiennes ont fourni trois conseillers en déminage dans le cadre de cette mission, qui a pris fin en juillet 2000.

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo Opération *Crocodile*

Le mandat des observateurs militaires de l'ONU et de la force de protection affectés à cette mission n'est pas encore arrêté. Deux officiers canadiens combinent provisoirement les postes de Sous-chef d'état-major — Opérations et d'officier d'état-major — Plans et opérations au quartier général avancé de l'ONU à Kinshasa.



Mission d'observation des Nations Unies en Irak et au Koweït (MONUIK)

Opération *Record*

Cette mission a pour mandat de surveiller la zone démilitarisée et la voie maritime Khor Abdullah entre l'Iraq et le Koweït, de veiller au respect des frontières et de relever tout acte d'hostilité. En 2000, les Forces canadiennes ont affecté six officiers à cette mission à titre d'observateurs militaires de l'ONU et de membres du poste de commandement, y compris le poste permutant de commandant du secteur nord de la MONUIK.

Opération *Connection*

Dans le cadre de l'élargissement de la coopération entre le ministère de la Défense nationale et d'autres organisations non gouvernementales, une infirmière a été rattachée à CARE Canada en novembre 2000. Elle s'est déployée à Siaya, au Kenya, de janvier 2001 à la fin d'avril 2001. Un employé de CARE Canada a travaillé au MDN à temps partiel.

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Opération *Addition*

Cette mission a pour mandat de surveiller le cessez-le-feu entre l'Éthiopie et l'Érythrée, de superviser le redéploiement des forces d'Éthiopie et d'Érythrée, et de déployer des observateurs militaires de l'ONU dans la zone de sécurité temporaire entre les deux pays. Depuis août 2000, les Forces canadiennes fournissent cinq observateurs militaires de l'ONU et un officier supérieur d'état-major au quartier général de l'ONU à Asmara, en vue de coordonner les opérations d'observation militaire sur le théâtre.

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Opération *Eclipse*

Les Forces canadiennes fournissent pendant six mois environ 450 militaires à la Brigade multi-nationale d'intervention rapide des forces en attente de l'ONU qui a lancé cette mission. Le contingent canadien inclut une compagnie d'infanterie, un peloton de reconnaissance et une troupe de sapeurs intégrés à un bataillon de fusiliers-marins de l'Armée royale néerlandaise responsable du secteur central de la zone de sécurité temporaire le long de la frontière contestée entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

Opérations de vérification du contrôle des armements

Opération *Verify*

Le mandat de l'opération *Verify* consiste notamment à effectuer des inspections de maîtrise des armements, à contrôler les niveaux des effectifs militaires, et à vérifier le matériel en dotation déclaré dans les 30 pays signataires du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Cette année, le Canada a dirigé trois missions dans le cadre de l'opération *Verify*, en Roumanie, en Ukraine et en Russie, et participé à 13 autres missions en Europe de l'Est.

Opération *Réduction*

L'opération *Réduction* a pour mandat d'effectuer des inspections de maîtrise des armements afin de vérifier la réduction du matériel militaire par destruction, retrait, conversion ou reclassement, conformément aux dispositions du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Au cours de l'année 2000–2001, les Forces canadiennes ont fourni un inspecteur à deux équipes de l'OTAN chargées d'attester la réduction de l'équipement en République de Géorgie.



Opération *Question*

Le mandat de l'opération *Question* consiste à mener des opérations de contrôle des armements découlant du Document de Vienne de 1999, dont le Canada est signataire en vertu du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Le Canada a dirigé quatre missions cette année dans le cadre de l'opération *Question* : deux missions d'inspection au Kazakhstan et au Kirgystan, et deux missions d'évaluation en Lituanie et en République fédérale de Yougoslavie. Le Canada a également participé à une mission en Europe.

Opération *Mentor*

Le mandat de l'opération *Mentor* consiste à déployer des inspecteurs aux fins du contrôle des armements et à fournir de l'assistance en matière de formation en inspection à la République de Bosnie-Herzégovine, à la République serbe de Bosnie, à la République de Croatie et à la République fédérale de Yougoslavie, sous les auspices des accords de paix de Dayton. En 2000–2001, le Canada a participé à deux missions de l'opération *Mentor*, en fournissant des inspecteurs à des équipes d'inspection de la République serbe de Bosnie et de la République de Croatie.

Opération *Active Skies*

L'opération *Active Skies* a pour mandat de mener des vols d'observation au-dessus d'autres États signataires, conformément aux dispositions du Traité Ciels ouverts. Ce traité permet aux pays participants de survoler tout le territoire d'autres pays participants après avoir donné un court préavis, et d'utiliser des capteurs de bord pour recueillir des données d'imagerie sur les lieux présentant un intérêt particulier. En 2000–2001, le Canada a mené deux missions dans le cadre de l'opération *Active Skies*, l'une au-dessus de la République tchèque, l'autre au-dessus du Portugal, et il a participé à titre d'observateur à cinq autres missions de survol de la République tchèque, de la Norvège, de l'Ukraine et des États-Unis.

Opération *Passive Skies*

L'opération *Passive Skies* a pour mandat de coordonner, d'escorter et de surveiller les vols d'observation liés au Traité Ciels ouverts au-dessus du territoire canadien. En 2000–2001, le Canada a mené une mission dans le cadre de l'opération *Passive Skies*; celle-ci visait l'appui d'un survol du Canada effectué par la République tchèque en mars 2001.

Opération *Transit Skies*

L'opération *Transit Skies* a pour mandat de coordonner et de surveiller les vols liés au Traité Ciels ouverts en transit au-dessus du territoire canadien et d'inspecter en vertu du Traité Ciels ouverts, les capteurs de bord d'un aéronef en transit qui se pose en territoire canadien. À titre de signataire du Traité Ciels ouverts, le Canada peut être survolé par des vols d'observation menés par une partie observante ou en son nom, *en route* à destination ou en provenance du Canada ou des États-Unis. En 2000–2001, le Canada a mené une mission dans le cadre de l'opération *Transit Skies*, à l'appui d'un vol russe en transit vers les États-Unis. L'appareil russe s'est posé pour la nuit à Goose Bay, à Terre-Neuve, et le Canada a donc dû inspecter son système de détection.



Opération *Openview*

L'opération *Openview* a pour mandat de faciliter l'inspection des installations de défense par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, sous les auspices de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de la destruction des armes chimiques (la Convention sur les armes chimiques). En 2000–2001, le ministère de la Défense nationale a mené trois missions d'escorte dans le cadre de l'opération *Openview*, y compris deux inspections du site de décontamination du projet Oracle à Shirley's Bay en Ontario, et une inspection routinière de l'installation canadienne unique à petite échelle (ICUPE) située au Centre de recherches pour la défense Suffield, en Alberta.

Partenariat pour la paix

L'initiative du Partenariat pour la paix (PPP), établie en 1994, constitue un moyen important de favoriser les rapports entre les pays membres de l'OTAN et les pays non-membres de cette organisation, en plus d'accroître la stabilité et la sécurité à l'échelle de l'Europe. Notre Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM) joue, à cet égard, un rôle important. En 2000, des membres des Forces canadiennes ont pris part à 13 exercices de PPP au sein des trois armées. La majorité de cet entraînement a eu lieu en Europe centrale et en Europe de l'Est, mais le Canada a aussi organisé une activité importante, l'exercice *Co-operative Osprey 2001*, qui s'est déroulé en mars 2001 en collaboration avec le Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix.

Environ 180 militaires de 18 nations ont participé à cet exercice de poste de commandement d'opération de soutien de la paix, parrainé par l'Armée de terre. Les participants ont eu l'occasion de mener un exercice d'état-major dirigé par l'OTAN, sous le mandat de l'ONU, visant à améliorer l'interopérabilité, et à entraîner des militaires des nations membres du PPP aux opérations de paix de l'OTAN.

Opérations domestiques

Opération *Mégaphone*

Lorsque le contingent des Forces canadiennes au Kosovo est rentré au Canada, la compagnie de transport propriétaire du navire de charge civil GTS *Katie* a eu à transporter en sous-traitance, du théâtre d'opérations au port de Montréal, au Québec, une importante cargaison d'équipement militaire canadien, accompagnée d'un détachement de sécurité des Forces canadiennes formé de trois militaires. Pendant ce voyage, les propriétaires du GTS *Katie* ont décidé de retarder l'arrivée du navire pour accélérer le règlement de leur différend contractuel avec la compagnie intermédiaire sous contrat direct avec le ministère de la Défense nationale. Dans le cadre de l'opération *Mégaphone*, les Forces canadiennes ont déployé les éléments nécessaires pour arraisonner le GTS *Katie* le 3 août 2000, et ont placé le navire sous contrôle intégral. Le NCSM *Athabaskan*, le NCSM *Montréal*, deux hélicoptères CH-124 *Sea King*, un hélicoptère CH-113 *Labrador* et un appareil de patrouille maritime CP-140 *Aurora* ont appuyé la mission. En raison de préoccupations liées à la réserve en carburant du navire, le GTS *Katie* a été remorqué au cours des dernières étapes de son périple vers Bécancour, Québec et Montréal.



Opération *Northern Denial*

Les unités des Forces canadiennes affectées dans le cadre de **NORAD** ont participé à ce déploiement binational entre le Canada et les États-Unis, mené en réaction aux activités d'aviation à longue portée de la Russie au nord de ce pays et dans l'Arctique. En plus des Forces américaines déployées en Alaska, les unités des Forces canadiennes participantes incluaient des CF-18 de la 4^e Escadre Cold Lake, un appareil de ravitaillement en vol KCC-130 Hercules de la 17^e Escadre Winnipeg, et du personnel de soutien. Les opérations, menées à partir de l'emplacement avancé d'opérations d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, se sont déroulées du 29 novembre au 14 décembre 2000.

Opérations de souveraineté

Les Forces canadiennes ont mené des opérations courantes, planifiées, visant à assurer la surveillance et le contrôle de l'espace aérien et des approches côtières du Canada. En 2000, les Forces canadiennes ont consacré 155 jours-navires et presque 1 800 heures de vol des aéronefs de patrouille maritime aux opérations de souveraineté, et à l'appui d'autres programmes gouvernementaux et opérations d'application de la loi de l'administration fédérale.

Opérations de lutte antidrogue

Au cours de l'année 2000–2001, les Forces canadiennes ont continué de collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada à des opérations de surveillance et de lutte contre le trafic de stupéfiants. De plus, le nombre d'heures de vol des Forces canadiennes et le niveau de soutien terrestre et de ressources associés au programme d'éradication de la marijuana de la GRC ont augmenté à nouveau.

Opérations de recherche et sauvetage

Les Forces canadiennes sont responsables de l'exploitation efficace du système coordonné de recherche et sauvetage aéronautique et maritime. En 2000, les Forces canadiennes, par le biais de trois Centres de coordination des opérations de sauvetage et deux centres secondaires de recherche maritime, ont coordonné l'intervention dans le cadre de 8 242 opérations de recherche et sauvetage aéronautiques, maritimes et humanitaires. Plus de 700 militaires, utilisant une vaste gamme d'aéronefs et de navires militaires et d'autre matériel, ont porté secours à 5 595 personnes en danger.



Annexe B : Acquisition d'immobilisations

Dans le but de maintenir la capacité du Canada d'apporter sa contribution à la paix et à la sécurité au pays et à l'étranger, les Forces canadiennes doivent faire des investissements bien ciblés afin de se doter de capacités militaires solides. Nous devons également améliorer la façon dont nous acquérons des biens d'investissement, notamment en :

- augmentant la portion d'immobilisations du budget de la défense à au moins 21 p. 100 en 2004, en vue d'atteindre l'objectif de 23 p. 100 de la *Stratégie 2020*;
- améliorant le plan de capacités stratégiques à long terme en alignant les exigences relatives aux capacités stratégiques sur les niveaux prévus de financement au cours d'une période de 25 ans;
- réduisant de 30 p. 100 le cycle d'acquisition pour les projets approuvés par le biais de réformes au niveau de l'approvisionnement, y compris l'utilisation de passation de contrats préétablis, d'une livraison juste à temps et de meilleures alliances avec l'industrie.

Priorités en matière d'acquisition

Dans le but d'améliorer leurs capacités, les Forces canadiennes ont déterminé les priorités suivantes en matière d'acquisition pour les prochaines années.

Hélicoptère maritime

Ce projet a pour objectif d'acquérir 28 nouveaux hélicoptères maritimes pour remplacer le parc des *Sea King* vieillissant. Ce projet permettra de remédier aux lacunes opérationnelles du parc actuel, d'éliminer le problème lié au soutien de l'ancienne structure, et de disposer d'un parc suffisamment important pour les opérations. Le gouvernement a annoncé en août 2000 l'autorisation d'entreprendre le processus d'acquisition.

Modernisation graduelle de l'Aurora

L'aéronef de patrouille à long rayon d'action de type *Aurora* est essentiel à la fourniture de la capacité de surveillance de longue portée à l'appui des autres ministères et du ministère de la Défense nationale. Ce projet comporte plusieurs éléments visant la rénovation et le remplacement des systèmes nécessaires pour élargir la capacité de l'aéronef *Aurora* à long rayon d'action.

Modernisation graduelle du CF-18

Ce projet d'ordre général inclut plusieurs projets visant à moderniser les ordinateurs de mission, le logiciel, le radar, les radios, le système d'identification d'aéronef, le système d'armement et les systèmes défensifs de guerre électronique de 80 chasseurs CF-18. Ce projet permettra aux Forces canadiennes de conserver la capacité d'exercer un contrôle de l'espace aérien, de mener des opérations de contingence aériennes et de fournir un appui aérien efficace.

Satellite canadien de télécommunications militaires

Dans le cadre de ce projet, le ministère de la Défense nationale prévoit acquérir une capacité efficace de communication à longue distance en vue d'appuyer le commandement et le contrôle des forces déployées. Une fois terminé, ce projet améliorera l'interopérabilité des Forces canadiennes avec leurs alliés principaux, surtout les États-Unis.



Capacité spatiale interarmées

Ce projet abordera deux capacités liées à l'espace : la surveillance de l'espace, qui fournira des données relatives aux objets se trouvant dans l'espace et qui présentent un intérêt pour le Canada, et la surveillance à partir de l'espace, qui fera en sorte que le ministère de la Défense nationale sera mieux en mesure de protéger les intérêts canadiens dans l'espace.

Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime

Dans le cadre de ce projet, le ministère de la Défense nationale prévoit acquérir des navires polyvalents capables de soutenir les groupes opérationnels navals en mer et de fournir un transport maritime pour le soutien des forces terrestres et aériennes dans le cadre d'opérations interarmées.

Capacité de transport aérien

Un transport aérien stratégique devient de plus en plus nécessaire dans le nouveau contexte de sécurité internationale. Les Forces canadiennes doivent être en mesure de se déployer rapidement là où leur présence est nécessaire. Notre parc actuel d'aéronefs de transport tactique, les CC-130 *Hercules*, n'a pas la portée et la capacité de transport nécessaires pour déployer rapidement des forces dans le monde. Dans le cadre de ce projet, le ministère de la Défense nationale examinera les options possibles pour améliorer les capacités de transport aérien stratégique des Forces canadiennes.

Ravitaillement aérien stratégique

Les Forces canadiennes ont perdu leur capacité de ravitaillement aérien stratégique avec la mise à la retraite des Boeing 707 au milieu des années 1990. Ce projet explorera les solutions disponibles pour acquérir à nouveau cette capacité.

Remplacement de la capacité de commandement, de contrôle et de lutte antiaérienne

Ce projet vise à remplacer la capacité de commandement et contrôle et le domaine du groupe opérationnel de la défense aérienne qui est actuellement fournie par les destroyers de la classe *Iroquois* maintenant vieillissants.

Capacité de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectif et de reconnaissance des forces terrestres

La capacité de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectif et de reconnaissance (ISTAR) fournira aux commandants de la Force terrestre les renseignements opérationnels opportuns et précis dont ils ont besoin pour employer les forces de façon efficace et minimiser les risques de blessures auxquels sont exposées les troupes. Le projet permettra le traitement des données d'une vaste gamme de détecteurs sur les champs de bataille nationaux et internationaux existants et envisagés.

Système de tir indirect moyen

Ce projet corrigera les lacunes identifiées du système actuel de tir indirect moyen des forces terrestres.



Grands projets d'équipement

En plus des priorités en matière d'acquisition énumérées précédemment, les paragraphes suivants donnent un aperçu des grands projets d'équipement entrepris récemment.

Projet de l'hélicoptère canadien de recherche et sauvetage

L'acquisition d'un nouvel hélicoptère de recherche et sauvetage réglera les problèmes qui découlent des défaillances opérationnelles du parc actuel de CH-113 *Labrador*, éliminera les difficultés liées au soutien de la cellule vieillissante et fournira un parc suffisant pour poursuivre les opérations bien au-delà du XXI^e siècle.

Projet du Système militaire automatisé de circulation aérienne

Transports Canada a lancé un projet de système national de circulation aérienne qui prévoit l'automatisation des services de la circulation aérienne. Le projet du système militaire automatisé de circulation aérienne, qui doit se terminer en 2004–2005, fera en sorte que les opérations militaires aériennes continuent de fonctionner efficacement, qu'elles demeurent compatibles avec le système national et qu'elles suivent le rythme de ces améliorations.

Projet de l'hélicoptère utilitaire de transport tactique des Forces canadiennes

L'hélicoptère utilitaire de transport tactique des Forces canadiennes, ou CH-146 *Griffon*, a remplacé trois flottes d'hélicoptères vieillissantes — les CH-118 *Iroquois*, les CH-135 *Twin Huey* et les CH-136 *Kiowa*. La principale tâche de cet aéronef est le transport tactique de troupes et d'équipement. Les 100 hélicoptères *Griffon* et toutes les trousse de mission ont été livrés à la date prévue.

Projet de remplacement des transports de troupes blindés

Le parc actuel de transports de troupes blindés du Canada ne satisfait pas aux exigences opérationnelles minimales, surtout si on le compare aux armes et aux véhicules modernes et techniquement perfectionnés auxquels les soldats canadiens font face au cours des opérations. Le Projet de remplacement des TTB vise à améliorer la protection, la capacité d'autodéfense, la mobilité, la capacité de transport et le potentiel de croissance du parc de TTB des Forces canadiennes. Les livraisons de véhicules ont commencé selon le calendrier établi, et se poursuivent.

Projet de modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes

Dans le cadre du Projet de modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes, on aura recours à la technologie de l'information pour répondre aux besoins d'approvisionnement futurs des Forces canadiennes dans toutes les situations opérationnelles, tout en assurant une gestion efficace et rentable de l'inventaire du ministère de la Défense nationale. Cette technologie permettra non seulement d'augmenter radicalement la productivité, mais aussi d'accroître la capacité de mesure du rendement, d'améliorer considérablement la visibilité des biens, et fournira un puissant outil de gestion en matière d'acquisition. Elle pourra aussi être déployée. La mise en œuvre dans les bases et les escadres commencera en août 2001.

Projet du système tactique de commandement, de contrôle et de communication

Le Projet du Système tactique de commandement, de contrôle et de communication vise à remplacer l'actuel système de communication tactique de la Force terrestre par un système entièrement intégré qui sera sûr, survivable, adapté et facile à entretenir dans les conditions actuelles et futures du champ



de bataille. Le projet, qui doit se terminer en mars 2002, permettra de livrer plusieurs systèmes de communication essentiels, y compris 15 000 radios installées dans environ 5 500 véhicules.

Projet de prolongation de la durée de vie des sous-marins

Le Projet de prolongation de la durée de vie des sous-marins vise à doter les Forces canadiennes d'une capacité sous-marine essentielle en remplaçant la flotte vieillissante de sous-marins de la classe *Oberon* par quatre sous-marins de la classe *Upholder* de construction britannique, rebaptisée classe *Victoria* au moment de son adoption par les militaires canadiens. Grâce à la capacité offerte par les sous-marins de la classe *Victoria*, le Canada sera mieux en mesure d'assurer la surveillance et le contrôle de son territoire, de son espace aérien et de ses secteurs de compétence maritimes, ainsi que de participer à des opérations bilatérales et multilatérales. Ce projet permettra d'obtenir quatre sous-marins fonctionnels de la classe *Victoria* nouvellement certifiés « prêt à plonger », quatre simulateurs (permettant de simuler respectivement les systèmes de combat, la commande de navires, la commande des machines ainsi que la manutention et le lancement de torpilles) et quatre équipages entraînés. Le premier sous-marin, le NCSM *Victoria*, arrivé au Canada en octobre 2000, a été mis en service en décembre 2000. Les trois derniers sous-marins devraient arriver au Canada à intervalles de six mois au cours des deux prochaines années.

Projet du véhicule utilitaire léger à roues

Le Projet du véhicule utilitaire léger à roues a pour but d'acquérir environ 800 véhicules de type militaire standard (ainsi que les services de soutien logistique s'y rapportant), et environ 860 véhicules commerciaux militarisés pour remplacer le parc d'Iltis.

Projet « Habillez le soldat »

Les soldats doivent être habillés et équipés adéquatement pour mener des opérations de guerre et des « opérations hors guerre » dans le monde entier, à longueur d'année et dans toutes sortes de conditions météorologiques. En tirant parti des améliorations apportées à la technologie des matériaux et en se fondant sur les principes de l'ergonomie, le projet omnibus Habillez le soldat permettra d'introduire 24 articles distincts compatibles, y compris des articles chaussants, des vêtements, des gants et des moufles, des coiffures, et des articles de protection balistique et de transport tactique. Voici les sous-projets approuvés à l'heure actuelle:

1. Fonds alloués à la définition du projet omnibus Habillez le soldat, incluant tous les travaux d'élaboration et de définition se rapportant à 24 articles distincts.
2. Le Système amélioré de vêtements adaptés, qui inclut un chandail et un pantalon de survêtement, une veste et un pantalon de combat, un parka et une salopette.
3. Le sous-vêtement isolant léger, qui sera compatible avec le Système amélioré de vêtements adaptés et en améliorera le rendement.
4. Les caleçons pour climat tempéré, qui seront compatibles avec le Système amélioré de vêtements adaptés et en amélioreront le rendement.
5. Les gants pour temps froid et humide, à porter avec le Système amélioré de vêtements adaptés, protègent les mains du soldat contre le froid et l'humidité.
6. Les gants de combat pour climat tempéré, qui seront compatibles avec le Système amélioré de vêtements adaptés et en amélioreront le rendement.



7. Les gants pour équipages de véhicule de combat, qui sont ignifugés, serviront de protection aux membres d'équipage de véhicule blindé de combat.
8. Le chapeau de combat à large bord, à porter avec l'uniforme de combat, assure une protection contre le soleil et la pluie.
9. Le système de coiffure isolante légère, qui sera compatible avec le Système amélioré de vêtements adaptés et en améliorera le rendement.
10. Les bottes pour climat humide, à porter avec le Système amélioré de vêtements adaptés, protègent le soldat contre le froid et l'humidité.
11. Le système de chaussettes de combat, qui sera compatible avec le Système amélioré de vêtements adaptés et en améliorera le rendement.
12. Les lunettes de protection balistique, qui offrent notamment une protection contre les chocs et le rayonnement ultraviolet, représentent une importante amélioration par rapport aux actuelles lunettes de combat.
13. L'outil polyvalent, qui aide le soldat à survivre quelles que soient les conditions sur le terrain.
14. La veste antifragmentation, aidera à protéger le soldat contre les blessures attribuables aux munitions à fragmentation.
15. La plaque pare-balles, qui assurera au soldat une meilleure protection balistique.
17. La veste tactique, qui améliorera l'accessibilité des munitions et des fournitures de combat du soldat, et en répartira le poids de manière plus uniforme.

Projet de prolongation de la durée de vie du transport de troupes blindé M113

Ce projet corrigera les défaillances au niveau des capacités d'appui tactique et de soutien au combat de manière que ces véhicules puissent être employés avec de l'équipement plus moderne dans le contexte actuel et prévu de la menace auquel les soldats canadiens feront face au cours des opérations. Le projet corrigera les lacunes au niveau de la protection, de la capacité d'autodéfense, de la mobilité, de la capacité de transport et du potentiel de croissance.

Projet de simulateur d'effet d'armes

Ce projet permettra d'acquérir des ensembles de dispositifs d'instruction à laser et des systèmes automatiques de transfert des données qui serviront à l'entraînement collectif d'équipe de combat et de groupement tactique. Le simulateur d'effet d'armes apportera aux soldats une rétroaction immédiate sur leurs interventions, fournira aux instructeurs les données objectives dont ils ont besoin pour préparer des comptes rendus post-entraînement efficaces, et donnera aux commandants la capacité d'entraîner efficacement leurs unités et de les évaluer objectivement.

Projet du missile Sea Sparrow évolué

Ce projet permettra d'acquérir un système de missile d'autodéfense capable de réagir aux menaces aériennes au cours des 20 prochaines années, conformément à la norme fixée dans le cas de la frégate de classe *Halifax*. Le projet prévoit la livraison de missiles, de trousse de modification de lanceurs, d'un radar de tir et de modifications en matière de commandement et contrôle, de pièces de rechange et un entraînement.



Annexe C : Le Conseil des Forces armées

Le Conseil des Forces armées est l'organe militaire supérieur des Forces canadiennes. Il se réunit régulièrement pour conseiller le Chef d'état-major de la Défense sur des questions militaires générales ayant trait au commandement, au contrôle et à l'administration des Forces canadiennes, ainsi que pour l'aider à prendre des décisions.

Le Conseil des Forces armées, présidé par le CEMD, se réunit généralement au moins une fois par mois et regroupe le Vice-chef et le Sous-chef d'état-major de la Défense, les chefs d'état-major des armées et les principaux conseillers militaires¹³.

Général Maurice Baril, CMM, MSM, CD, Chef d'état-major de la Défense

Le général Maurice Baril est né le 22 septembre 1943 à Saint-Albert de Warwick, au Québec. Il reçoit son brevet d'officier en 1963 et s'inscrit dans la Force régulière au sein du Royal 22^e Régiment.

Au cours de sa brillante carrière, le général Baril occupe notamment les postes de commandant du Centre d'instruction au combat à la Base des Forces canadiennes Gagetown, de conseiller militaire auprès du Secrétaire général des Nations Unies, et de Chef d'état-major de l'Armée de terre. Il sert également à Lahr, en Allemagne de l'Ouest, de juin 1977 à avril 1979, et à Chypre en 1973, 1979 et 1981. Le général Baril est nommé Chef d'état-major de la Défense le 17 septembre 1997.

Vice-amiral Gary Garnett, CMM, CD Vice-chef d'état-major de la Défense

Le vice-amiral Gary Garnett est né à Halifax en Nouvelle-Écosse, et grandit à Stoney Creek en Ontario, où il devient actif dans le Corps royal canadien des cadets de la Marine *Lion*. Il s'inscrit dans la Marine royale du Canada en 1963 à titre d'élève-officier et, quatre ans plus tard, il reçoit son brevet d'officier après avoir obtenu son diplôme de l'Université Carleton d'Ottawa, en Ontario.

Au cours de sa carrière dans la Marine, le vice-amiral Garnett sert à bord de plusieurs navires de la flotte canadienne, dont les NCSM *Skeena*, *Saguenay*, *Annapolis*, *Iroquois*, *Algonquin* et *Huron*. Il occupe aussi divers postes y compris officier de l'armement, Chef — Services du personnel et Chef d'état-major des Forces maritimes. Le vice-amiral Garnett est nommé Vice-chef d'état-major de la Défense le 24 septembre 1997.

Lieutenant-général Raymond Henault, CMM, CD Sous-chef d'état-major de la Défense

Le lieutenant-général Raymond Henault est né le 26 avril 1949 à Winnipeg, au Manitoba. Il s'inscrit dans les Forces canadiennes le 12 juillet 1968 en tant que pilote et reçoit sa formation à la BFC Borden, en Ontario, et à la Station Gimli de l'ARC, au Manitoba.

Au cours de sa carrière, le lieutenant-général Henault accumule plus de 4 500 heures de vol à bord de toute une gamme d'aéronefs, notamment le CF-101 Voodoo à voilure fixe, le Musketeer, de même que l'hélicoptère *Twin Huey*. Il sert à Paris en France, et à Lahr en Allemagne, ainsi qu'à diverses

¹² On trouve à l'adresse www.dnd.ca d'autres renseignements sur leurs rôles et responsabilités.



bases au Canada, en qualité de contrôleur de la circulation aérienne, de Chef d'état-major — Opérations, au Quartier général du Commandement aérien, et de Directeur général — Plans militaires et opérations (état-major J3) au Quartier général de la Défense nationale.

Le lieutenant-général Henault est nommé Sous-chef d'état-major de la Défense le 4 septembre 1998.

Vice-amiral Greg Maddison, CMM, MSC, CD
Chef d'état-major des Forces maritimes

Le vice-amiral Greg Maddison est né en Nouvelle-Écosse en août 1949. En 1972, il reçoit son brevet d'officier après avoir obtenu son diplôme du Collège militaire royal du Canada, à Kingston, en Ontario.

Le vice-amiral Greg Maddison sert à bord des NCSM *Assiniboine*, *Terra Nova*, *Iroquois* et *Athabaskan*. Au cours de sa carrière, il occupe divers postes, dont ceux d'officier navigateur, de commandant de la 1^{re} Escadre de destroyers du Canada et de commandant de la Force navale permanente de l'Atlantique de l'OTAN.

Le vice-amiral Maddison est nommé Chef d'état-major des Forces maritimes le 24 septembre 1997.

Lieutenant-général Mike Jeffery, CMM, CD
Chef d'état-major de l'Armée de terre

Le lieutenant-général Mike Jeffery naît à Londres, en Angleterre. En 1964, il joint les rangs du Régiment royal de l'Artillerie canadienne, dans le cadre du Programme d'apprenti-soldat de l'Armée canadienne.

Le lieutenant-général Jeffery a occupé divers postes de commandement et d'état-major, dont Directeur — Besoins en ressources terrestres, Directeur — Artillerie et Directeur général — Coordination du programme, commandant du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne, et commandant de la 1^{re} Division du Canada et de l'Autorité d'instruction de l'Armée de terre. En 1999, il est nommé commandant de la Force opérationnelle interarmées pour l'opération *Abacus*. Le lieutenant-général Jeffery est promu à son grade actuel le 1^{er} mai 2000 en plus d'être nommé Adjoint spécial du CEMD pour la restructuration de la Réserve. Le lieutenant-général Jeffery est nommé Chef d'état-major de l'Armée de terre le 8 août 2000.

Lieutenant-général Lloyd Campbell, CMM, CD
Chef d'état-major de la Force aérienne

Né dans le nord-ouest de l'Ontario, le lieutenant-général Lloyd Campbell s'enrôle dans l'Aviation royale du Canada en 1965. Il sert d'abord à titre de navigateur aérien et vole sur des Yukons. En 1969, il reçoit une formation au pilotage et pilote par la suite le CF-104 Starfighter et le CF-5 Freedom Fighter.

Au cours de sa carrière, le lieutenant-général Campbell occupe divers postes de commandement et d'état-major tant au Canada qu'à l'étranger. Il occupe également divers postes au Quartier général de la Défense nationale, y compris Directeur général - Développement de la force, Directeur général — Planification stratégique, et vice-chef d'état-major de la Défense par intérim. En avril 1998, le lieutenant-général Campbell est nommé commandant de la 1^{re} Division aérienne du Canada et de la Région canadienne du NORAD.

En juillet 2000, le lieutenant-général Campbell est promu à son grade actuel et nommé commandant du Commandement aérien et Chef d'état-major de la Force aérienne.



Lieutenant-général Christian Couture, CMM, CD
Sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaires)

Le lieutenant-général Christian Couture est originaire de Saint-Gédéon, au Québec. Il s'enrôle dans les Forces canadiennes en 1971 et devient membre du Royal 22^e Régiment en 1972.

Au cours de sa carrière, le lieutenant-général Couture occupe divers postes au Canada et à l'étranger, et sert en Allemagne, à Chypre, et en ex-Yougoslavie. Il a occupé les postes de commandant de compagnie au 2^e Bataillon, Royal 22^e Régiment; de commandant de la 5e Brigade multinationale canadienne au sein de la Force internationale de l'OTAN en Bosnie; et de Chef d'état-major du groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaires). En octobre 1998, le lieutenant-général Couture est nommé Sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaires) par intérim.

Promu à son grade actuel le 15 juin 2000, le lieutenant-général Couture est nommé au poste de Sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaires) le 1^{er} juillet 2000.

Contre-amiral Raymond A. Zuliani, CD
Chef — Réserves et cadets

Le contre-amiral Zuliani est né à Port Arthur en Ontario, en 1948. Il se joint à la Réserve de la marine royale du Canada comme matelot de 3e classe au NCSM *Griffon* en 1965 et reçoit son brevet d'officier en 1970.

Le contre-amiral Zuliani exerce le commandement de plusieurs petits navires sur les deux côtes ainsi que sur les Grands-Lacs et assume les fonctions d'aide de camp auprès du Gouverneur général du Canada. Il est aussi nommé commandant de la Réserve navale et assume la responsabilité de 24 divisions de la Réserve navale à l'échelle du pays. Le contre-amiral Zuliani est promu à son grade actuel le 15 juillet 2000 et nommé Chef — Réserves et cadets au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

Adjudant-chef Maurice Dessureault, OMM, CD
Adjudant-chef des Forces canadiennes

L'adjudant-chef Maurice Dessureault est né en 1945 à Shawinigan, au Québec. En 1964, il s'enrôle dans l'Armée canadienne et se voit affecter au 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment.

Au cours de sa carrière, il sert au sein de son régiment en Allemagne et à Valcartier, au Québec. En 1983, promu adjudant-maître, il est affecté au Collège militaire royal de Saint-Jean à titre d'adjudant-maître de la section d'entraînement au drill militaire. Il est promu au grade d'adjudant-chef en 1987 et nommé au poste de sergent-major régimentaire du 1^{er} Bataillon du Royal 22^e Régiment en 1990. En 1992, il est déployé avec son régiment en Bosnie.

L'adjudant-chef Dessureault occupe successivement les postes d'adjudant-chef du Secteur du Québec de la Force terrestre et d'adjudant-chef du Commandement de la Force terrestre avant sa nomination au poste d'adjudant-chef des Forces canadiennes en juin 1999.



Annexe D : Résumé de l'admission de recrues

Les Forces canadiennes sont aux prises avec un défi considérable en matière de recrutement et de maintien à l'effectif. Cette situation est attribuable à de nombreux facteurs, notamment la croissance soutenue de l'économie canadienne et la réduction du taux de chômage qui en découle, de même qu'à une concurrence accrue pour obtenir les services de jeunes Canadiens qualifiés. Dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à faire des Forces canadiennes une « carrière de choix », le ministère de la Défense nationale continuera d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures novatrices, y compris la rationalisation du processus de recrutement, l'instauration de nouveaux concepts publicitaires, et l'amélioration de la formation offerte aux recrues. Nous examinons également des façons de moderniser les conditions de service des membres des Forces canadiennes.

Les groupes **professionnels des officiers** de la Force régulière recherchés incluent :

- Dans la Marine : Génie maritime, opérations maritimes de surface / sous-marines
- Dans l'Armée de terre : Infanterie, génie;
- Dans la Force aérienne : Pilotes, aéronauticiens;
- Dans les armes de soutien : Médecins, administrateurs des soins de santé

Les groupes **professionnels des militaires** du rang de la Force régulière recherchés incluent:

- Dans la Marine : Génie maritime;
- Dans l'Armée de terre : Artillerie, infanterie, techniciens des systèmes de conduite du tir;
- Dans la Force aérienne : Techniciens d'aéronef;
- Dans les services de soutien : Opérateurs et techniciens aux communications; adjoints médicaux et techniciens médicaux.

Résumé de l'admission des recrues de la Force Régulière 1998–2003

1998–1999	Réel	2 600
1999–2000	Réel	2 918
2000–2001	Provisoire	3 750
2001–2002	Prévu	7 000
2002–2003	Prévu	7 000



Annexe E : Termes militaires

– A –

Armée de terre

Composante terrestre des Forces canadiennes dont la mission consiste à maintenir des forces plurifonctionnelles et aptes au combat afin de permettre au Canada d'atteindre les objectifs de sa politique de défense.

– B –

Bataillon ou régiment

Groupe de 300 à 1 000 personnes qui travaillent dans un même but au sein d'une unité.

Brigade

La plus petite entité de combat autonome, qui se compose d'environ 4 300 membres du personnel en temps de paix et de quelque 6 200 en temps de guerre.

– C –

Compagnie

Unité de l'Armée de terre composée de trois pelotons et regroupant environ 100 membres du personnel.

Contingent

Groupe d'unités formé en vue d'un déploiement.

– D –

Déployabilité

Capacité des troupes de se rendre rapidement dans une zone de conflit ou d'agitation.

– E –

Efficacité opérationnelle

Capacité d'une force de fonctionner efficacement dans le cadre d'opérations menées au pays ou à l'étranger.

Emplacement avancé d'opérations

Bande d'atterrissage sans personnel qui est située dans le Nord canadien et où sont gardées des réserves de carburant d'aviation à utiliser en cas d'urgence.

Escadre

Au sein de la Force aérienne, équivalent d'une base. Cependant, la base est une structure de soutien, tandis que l'escadre est une entité opérationnelle.

Escadron

Unité type de toute force aérienne. Un escadron comprend généralement un certain nombre d'escadrilles.

– F –

Flotte

Groupe de navires de guerre placés sous un seul commandement.

Force aérienne

Composante aérienne des Forces canadiennes dont la mission consiste à maintenir des forces prêtes sur le plan opérationnel afin de permettre au Canada d'atteindre les objectifs de sa politique de défense.

Force de contingence

Force militaire conçue pour faire face à des crises ou des événements imprévus.

Force de réserve

La Réserve de l'Armée de terre, la Réserve aérienne, la Réserve navale et la Réserve des communications assurent un lien vital entre les FC et la collectivité. Les réservistes sont employés à temps partiel et à temps plein pour renforcer la Force régulière.



Force multinationale

Force composée de militaires ou d'unités de plus d'un pays.

Force opérationnelle

Groupement temporaire d'unités militaires placé sous l'autorité d'un seul commandant et constitué en vue d'exécuter une tâche, une mission ou une opération particulière.

Force régulière

Force comptant quelque 60 000 militaires canadiens, hommes et femmes, qui font carrière dans les FC et qui travaillent à temps plein pour le MDN.

– I –

Interopérabilité

Capacité de systèmes, d'unités ou de forces de fournir des services à d'autres systèmes, unités ou forces et d'en accepter d'eux, ainsi que d'utiliser les services ainsi échangés pour être en mesure de collaborer efficacement.

– L –

Livre blanc

Le Livre blanc sur la défense de 1994 fournit le cadre stratégique global du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes en matière de défense.

– M –

Marine

Composante maritime des Forces canadiennes dont la mission consiste à maintenir des forces navales équilibrées, plurifonctionnelles et aptes au combat afin de permettre au Canada d'atteindre les objectifs de sa politique de défense.

Militaire du rang

Toute personne, autre qu'un officier, qui est membre des Forces canadiennes.

Multilatéral

Qui concerne au moins trois pays.

– N –

Nations Unies (ONU)

Le Conseil de sécurité de l'ONU a pour responsabilité principale d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. N'importe lequel des cinq membres permanents du Conseil - la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France ou le Royaume-Uni - peut opposer son veto à toute décision relative à des opérations de maintien de la paix. L'ONU ne possède pas d'armée. Dans le cas de chaque mission de maintien de la paix, les États membres fournissent volontairement des troupes et du matériel, pour lesquels ils reçoivent une compensation puisée dans un budget spécial de maintien de la paix. Le Canada est membre de l'ONU depuis la création de cette dernière en 1945.

NORAD

Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) est un accord bilatéral en vertu duquel le Canada et les États-Unis assurent conjointement la surveillance aérospatiale, l'alerte antimissiles, la répression du trafic des stupéfiants et la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Le quartier général de la Région canadienne du NORAD est situé à Winnipeg, au Quartier général de la 1^{re} Division aérienne du Canada/ Région du NORAD.

– O –

Officier

Personne qui est :

- titulaire d'une commission d'officier de Sa Majesté dans les Forces canadiennes;
- élève-officier dans les Forces canadiennes;
- affectée en cette qualité aux Forces canadiennes ou détachée à ce titre auprès de celles-ci.



Opération de paix

Les opérations de paix sont des activités auxquelles les Forces canadiennes peuvent participer lors de crises internationales ainsi que dans le cadre de la résolution et de la gestion de conflits. Ces activités peuvent avoir différentes fins : diplomatie préventive, rétablissement de la paix, imposition de la paix, maintien de la paix ou consolidation de la paix.

Opération interalliée

Opération à laquelle au moins deux pays collaborent dans le cadre d'un déploiement.

Opération interarmées

Opération à laquelle participent au moins deux éléments des forces armées d'un même pays (Marine, Armée de terre et Force aérienne).

OTAN

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a été créée en 1949 et elle compte actuellement 19 pays membres, soit l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Turquie.

– P –

Partenariat pour la paix (PPP)

Initiative de l'OTAN visant à étendre la coopération politique et militaire à toute l'Europe, à accroître la stabilité et à diminuer les menaces à la paix mondiale. Le Canada est un membre actif de ce partenariat.

Peloton

Unité de l'Armée de terre composée de trois sections et regroupant environ 40 membres du personnel.

Programme d'aide à l'instruction militaire

Ce programme met principalement l'accent sur l'enseignement des langues, mais offre aussi

de nombreux cours de perfectionnement professionnel et de relations civilo-militaires.

– R –

Rangers

Bénévoles qui contribuent à protéger la souveraineté du Canada en patrouillant l'arrière-pays canadien. Les Rangers assurent une présence militaire dans les endroits isolés et peu peuplés, le long des côtes et dans le Nord, que d'autres éléments de la Force régulière ou de la Réserve ne peuvent servir d'une manière commode ou économique.

Révolution dans les affaires militaires (RAM)

Changement fondamental dans le caractère des opérations militaires qui découle de grands progrès technologiques, ainsi que de l'application d'une doctrine et de concepts opérationnels et organisationnels nouveaux.

Rotation

Remplacement du personnel participant à des opérations ou des missions.

– S –

Section

Groupe de 8 à 11 soldats. Trois sections forment habituellement un peloton.

Station

Unité axée sur les opérations et ne possédant habituellement aucune capacité de soutien.

– T –

Taux de maintien en puissance

Nombre de militaires au Canada dont la présence est nécessaire pour appuyer un soldat affecté outre-mer. Le taux de maintien en puissance permet aux membres des Forces canadiennes d'avoir le temps de s'entraîner en vue de leur mission, de servir à l'étranger, puis de prendre des congés et de suivre des séances de perfectionnement professionnel à leur retour.

